

Sainte-Anne-des-Monts

3 candidats à la mairie; 3 façons de voir l'avenir

par Michel CORBEIL

SAINTE-ANNE-DES-MONTS — Si les trois candidats à la mairie de Sainte-Anne-des-Monts s'entendent pour faire du développement économique, un thème majeur de l'élection municipale, ils diffèrent d'opinion sur la façon de s'y prendre, quand ce n'est pas sur les projets à poursuivre.

Pour M. Camille Michaud, la concertation semble être la voie à suivre. "Je suis déterminé à doter Sainte-Anne-des-Monts des infrastructures nécessaires pour amener les industries sur notre territoire et conserver notre population."

"Ma priorité, c'est de réunir toutes les localités du secteur économique en vue de préparer des projets sérieux, concrets et réalisables. Par exemple, explique-t-il, il faut régler une fois pour toutes l'aménagement du quai commer-

cial. Des concessions seront peut-être nécessaires entre les municipalités situées entre Capucins et Rivière-Madeleine, souligne-t-il, mais qu'une industrie s'implante à 10 milles ou 20 milles de Sainte-Anne-des-Monts ou tout juste à côté de l'église de la ville, elle apporte des retombées dans la région".

Un autre aspirant à la mairie, M. Joseph-Marie Lévesque rejoint les propos de M. Michaud sur la promotion des projets à un niveau régional. Il ajoute que l'administration municipale devrait informer "la population sur les projets en filière".

Le maire sortant, M. Charles-Eugène Marin, se dit d'accord avec la nécessité d'une concertation régionale. D'ailleurs, rappelle-t-il, il a adhéré au Regroupement économique Shick-Shocks qui compte dans ses rangs les maires de Saint-Joachim-de-Tourelle et du Cap-Chat. De fait, annonce-t-il, il en-

visage remettre sur pied le commissariat industriel qui a déjà desservi ces trois municipalités.

"Cependant, nuance M. Marin, de plus en plus, le maire, qu'il s'appelle Roger Dion (Matane), François Gagnon (Cap-Chat) ou Jean Drapeau (Montréal), doit faire cheminer les dossiers le plus discrètement possible lorsque cela n'a pas de conséquence sur les fonds publics. Le maire consulte pour voir quels dossiers doivent être exploités souvent il doit les pousser seul."

Divergences

Les trois candidats sont sensiblement d'accord pour la promotion des projets d'envergure. Ils s'entendent pour réclamer de meilleures infrastructures aéroportuaires et portuaires et pour exiger la vente du gazoduc. Cependant, M. Lévesque semble pessimiste sur ce dernier point.

Ils diffèrent sensiblement d'avis quant aux projets à poursuivre sur le plan local. Le maire Marin vise à lancer le projet "centre-ville, phase II" et à amener le gouvernement québécois à doter la ville d'un centre de détention.

"Établir une prison à Sainte-Anne-des-Monts relève du Québec, lance M. Michaud. Nous allons bien sûr nous occuper du dossier, mais il faut tenir compte du climat de compressions budgétaires qui règne à tous les paliers de gouvernement. Quant au dossier du centre ville, nous n'avons pas d'informations, tout est sous clé."

Un candidat au poste de conseiller et favorable à la candidature de M. Michaud, M. Jacques Gagnon, explique: "L'expropriation de maisons pour faire un parc, c'est irréaliste. Qui paiera? Le Québec et Ottawa crient sur tous les toits qu'ils n'ont pas d'argent."

Le maire sortant n'est guère ébranlé par les arguments des opposants. "Je me fiche de ce que le gouvernement peut penser. Il y avait une prison depuis 1878 à Sainte-Anne-des-Monts et elle a été fermée il y a une dizaine d'années. Le besoin est toujours là. On ne me fera pas croire que c'est économique de fermer la prison annemontoise, alors qu'il faut transporter les prisonniers sur des centaines de milles pour qu'ils comparassent ici même."

"Le projet du centre ville est là depuis une dizaine d'années. Les marées ont toujours causé des problèmes. C'est un projet réaliste que je mettrai de l'avant sans qu'il en coûte un sou aux contribuables."

Quant aux objections des adversaires sur le climat d'austérité, M. Marin réplique: "Mes opposants sont-ils là pour administrer les fonds de la province?"

en bref

Autodidactes

A compter du 1er novembre, les citoyens du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie pourront s'adresser à la commission régionale de leur territoire pour obtenir l'équivalence de scolarité du niveau 5e secondaire. Les tests permettent l'obtention de ce niveau de scolarité aux candidats ayant 23 ans révolus et qui ont acquis les connaissances suffisantes de façon autodidacte. Les intéressés subiront six tests portant sur le français, l'anglais, les mathématiques, les sciences humaines, les sciences naturelles ou le commerce. Selon la direction régionale du ministère de l'Éducation, les tests "portent essentiellement sur des applications de problèmes inspirés par la vie courante".

Début des réfections

Le projet fédéral d'améliorations des facilités portuaires de l'Est du Québec se poursuit avec l'émission des contrats de construction. Des contrats pour l'amélioration des facilités de Cloridorme et de Rivière-au-Renard ont été accordés. Une firme du comté de Portneuf entreprendra des travaux de \$1,325,000 pour la construction et la pose de tétrapodes destinés à protéger le quai des pêcheurs. Une entreprise du comté de Lévis verra à mener à bien la réparation de deux brèches dans le brise-lames de Rivière-au-Renard. Au coût de \$595,000, la firme transportera de la pierre extraite à Murdochville pour colmater les brèches.

Aides financières

QUEBEC — Le ministre d'État à l'aménagement et responsable du fonds de développement régional de l'Office de planification et de

développement du Québec, François Gendron, annonce que \$73,539 seront versés au Conseil de comté de Matapédia pour la poursuite de l'élaboration de son schéma d'aménagement et \$22,500 à la municipalité régionale de comté des îles de la Madeleine pour payer les coûts des travaux reliés à l'aménagement, avant son incorporation en MRC.

Cette aide financière est accordée dans le cadre de l'une des quatre expériences pilotes initiées en 1978 par l'Office de planification et de développement du Québec: expériences qui devaient servir de référence aux autres municipalités régionales des comtés pour la réalisation de leur schéma d'aménagement. Par ailleurs, on prévoit que le Conseil de comté de Matapédia deviendra une MRC au cours de l'année 1982.

Examens de conduite

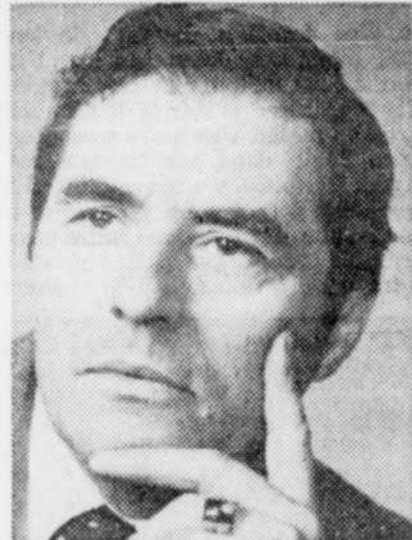
SILLERY — La Régie de l'assurance-automobile du Québec avise la population de Ste-Anne-des-Monts qu'une unité mobile de la régie sera à l'hôtel de ville de Ste-Anne-des-Monts les 3, 4 et 5 novembre de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30, afin de faire subir les tests et examens de conduite aux personnes intéressées à obtenir un permis de conduire.

Collecte de sang

RIMOUSKI — Le club Lions de Rimouski tiendra une collecte de sang, mardi, mercredi et jeudi, les 3, 4 et 5 novembre 1981 au manège militaire de Rimouski. L'équipe mobile accueillera les donateurs selon cet horaire: mardi et mercredi: 13h30 à 17h et 19h à 21h; jeudi: 14h à 17h et 19h à 21h. M. Daniel Groleau de la compagnie Sears sera président de cette collecte. Quatre cents donateurs sont attendus chaque jour.



Camille MICHAUD



Joseph-Marie LEVESQUE



Charles-Eugène MARIN



Voici la Dodge 400

Elle est née sous une bonne étoile!

Toute l'économie d'essence désirée. Toute l'efficacité de la traction avant.

53	39
mi/gal	mi/gal
cote routière	cote combinée
5,3L/(100km)	7,3L/(100km)
Selon Transports Canada	
À l'essence ordinaire au plomb.	

Mettez à l'épreuve cette nouvelle étoile de la route, la Dodge 400. La traction avant, la suspension avant de type MacPherson, la direction à crémaillère, les pneus à carcasse radiale ceinturée d'acier, tout cela en fait une grande routière. Son aménagement sportif, sa ligne

aérodynamique lui donnent une allure racée. Remarquez les flancs de la voiture enduits d'une couche protectrice à l'épreuve des égratignures. De plus, la Dodge 400 brille par son économie. D'abord par son prix abordable. Voyez le nombre d'accessoires qu'elle offre en équipement standard: la servodirection, les servofreins à disque à l'avant, la montre numérique électronique, le toit de vinyle, le traitement contre la corrosion, l'autoradio am. Tout cela au prix de 9 596\$* ou moins, prix de

détail de base. Étonnant, n'est-ce pas? Vous serez encore plus surpris de l'excellent rendement du moteur de 2,2 litres, au point d'allumage contrôlé électroniquement. Ce fameux moteur roule à l'essence ordinaire au plomb, toujours la moins chère d'environ 11 cents le gallon. C'est comme rouler presque un mois sans payer d'essence! Examinez la Thunderbird ou la Cutlass Supreme. Scrutez la Skylark, la Cougar, la Grand Prix ou la LeMans. Une seule résistera à l'épreuve: la nouvelle Dodge 400.



Chrysler. On a confiance en notre étoile.



L'AutoBail

L'AutoBail c'est la clé. Les meilleurs termes de location pour un véhicule vraiment à votre goût.

*Prix de détail de base suggéré par le manufacturier. Les frais de taxes locales et de transports non compris. Les concessionnaires peuvent vendre à moindre prix. Certains accessoires illustrés sont facultatifs et peuvent être obtenus moyennant un supplément.

Réseau de braconnage mis au jour

(PC) — Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec annonce la mise au jour d'un vaste réseau de braconnage dans la vallée de la Matapédia, à l'extrémité ouest de la péninsule gaspésienne.

Un porte-parole du ministère a déclaré que 10 personnes ont été appréhendées et que 28 autres, dont trois Montréalais, font face à un total de 150 accusations, suite à une enquête qui s'est étalée sur une période de plusieurs mois et qui a nécessité l'intervention de 40 gardes-chasse et policiers provinciaux.

Les autorités ont également saisi 600 kilos de viande d'original, 150 kilos de venaison, de nombreuses armes à feu, des filets de pêche, un canot pneumatique, un véhicule tout-terrain, deux lampes de braconniers et 15 collets à original.

Congrès régional du PQ pour l'Est

RIVIERE-DU-LOUP — La région Est du Parti québécois, qui regroupe les huit (8) circonscriptions du Bas-du-Fleuve, de la Gaspésie et des îles-de-la-Madeleine, tient son congrès biennal les vendredi et samedi prochains, ainsi que le dimanche 1er novembre, à Rivière-du-Loup (les travaux en commissions ont lieu à la polyvalente Saint-Pierre et les séances plénières au motel Lévesque, 171 rue Fraser). Le congrès s'ouvrira le vendredi à 21h avec la présentation des rapports du conseil exécutif régional sortant. Il se poursuivra samedi avec les travaux en commissions (de 9h à 15h30) et la présentation des candidats du nouveau conseil exécutif (16h). De 16h30 à 18h, on amorcera les travaux en plénière. À 19h30, on a prévu un souper-causerie au cours duquel le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, prendra la parole (polyvalente Saint-Pierre). La plénière reprendra dimanche matin à 8h30.

AKAI

et

AUDIO TELEVISION P. PLANTE INC.

présentent un

RABAIS SPECIAL

Système pro 1022

- Amplificateur AM-U22, 26 watts RMS par canal
- Radio AM/FM AT-K11
- Table tournante (AP-D33C)
- Haut-parleur CWT-33
- Magnétophone à cassettes CS-M31*
- Meuble R-S0000*

* Ces deux articles sont en option.

\$819

AUDIO TELEVISION P. PLANTE

11, boul. St-Cyrille ouest, Québec
529-3145

QUÉBEC RÉGIONAL Thetford-Mines, Lotbinière, Beauceville, St-Georges, Ste-Marie, St-Joseph, Portneuf, La Malbaie, Baie-St-Paul, Ile d'Orléans

Affaire des hôpitaux en Beauce

Des médecins proposent une solution à Johnson

par Paul-Henri DROUIN
SAINT-GEORGES

Les Conseils des médecins et dentistes des deux centres hospitaliers de la Beauce n'ayant pu en arriver à une entente sur la répartition des services entre l'hôpital Saint-Joseph de Beauceville et l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce à Saint-Georges, d'ici le 10 novembre, le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, aura à trancher la question.

Devant une telle situation et sachant qu'il n'y aura pas d'autre rencontre entre les deux parties, le Conseil des médecins et dentistes de l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce de Saint-Georges, a exprimé, hier, au ministre Johnson, sa position sur le partage des services dans la région de la Beauce.

Ce qu'on a proposé au ministre, a déclaré, hier, le Dr Pierre C. Poulin, président du comité exécutif du Conseil des médecins et dentistes de l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce, lors d'une conférence de presse tenue à Saint-Georges, "c'est de regrouper à

Saint-Georges les services de chirurgie, d'obstétrique, de pédiatrie, de néonatalogie et de médecine aiguë".

A Beauceville, selon le Dr Poulin, "il y aurait lieu de regrouper les services de médecine aiguë, de médecine gériatrique, de psychiatrie, d'acoustologie et du Centre du jour".

D'après M. Poulin, "la position de ses confrères de Beauceville qui propose de regrouper à l'hôpital Saint-Joseph de Beauceville, l'obstétrique-gynécologie, la chirurgie mineure, la pédiatrie, la médecine; et à l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce de Saint-Georges la chirurgie majeure et la médecine, entraîne une duplication en chirurgie, et causera un problème humain aigu, surtout au niveau de l'anesthésie".

"Notre proposition, ajouta le Dr Poulin, n'entraîne une duplication des services qu'en médecine, car elle correspond à la réalité des effectifs humains en place, et nous croyons que c'est celle qui permettra de maximiser la qualité des soins à la population beauceronne.

"Toutefois, a-t-il dit, nous sommes conscients qu'elle devra entraîner des réparations pour répondre à ces besoins, par exemple en obstétrique où l'humanisation des soins est devenue, pour une partie de notre population, une priorité."

De son côté, le Dr Yves Groleau, directeur des services professionnels à Saint-Georges, a affirmé que "ces réparations n'impliqueraient pas une augmentation du nombre de lits, ni un agrandissement de l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Saint-Georges, comme ce fut déjà demandé au ministre des Affaires sociales".

"Nous continuons à croire, a ajouté le Dr Groleau, que les spécialités médicales sont individuelles et trop interreliées pour qu'on les sépare, car le chirurgien, l'anesthésiste, le médecin, le cardiologue, l'obstétricien et

le pédiatre ont trop souvent besoin rapidement l'un de l'autre pour qu'on les sépare, sans que nécessairement les patients n'en payent la note."

Egalement, l'on craint énormément qu'une division artificielle de ces spécialités, ou qu'un déplacement n'aient un effet démobilisateur sur les médecins, surtout les spécialistes et n'entraînent un exode massif.

Dans ce cas, le Dr Poulin est d'opinion que "la salle d'opération pourrait bien fermer faute de chirurgien ou d'anesthésiste; l'obstétrique pourrait se faire sans la sécurité qu'y amène le gynécologue; la pédiatrie pourrait se retrouver sans les ressources du pédiatre".

"Nous ne voulons pas utiliser le chantage, qui est l'arme des faibles, mais nous ne faisons que constater la réalité que nous vivons présentement", a déclaré le Dr Poulin.

"Toutefois, a-t-il dit, nous savons, pour être dans le milieu, que la de-

mande en spécialité est plus grande que l'offre, et que certaines régions ont vu leurs effectifs spécialisés fondre comme neige au soleil parce que le climat professionnel leur convenait plus."

Départs

Selon M. Poulin, "ce problème, on l'a vécu dans la région de la Beauce avec le départ de quatre spécialistes, depuis moins d'un an".

"De plus, ajouta le Dr Poulin, nous redoutons énormément, si la décision du ministre Pierre-Marc Johnson se prend uniquement en fonction de critères économiques, que cela ne nous arrive, et la Beauce deviendra un autre Rouyn-Noranda.

"Ainsi, a-t-il dit, toute la population beauceronne en subira les conséquences, et nous mettrons une autre génération à bâtir ce que nous avons bâti si péniblement et si difficilement en 20 ans."



Le Conseil des médecins et dentistes de Saint-Georges a fait connaître sa position relativement à la répartition des services dans la région de la Beauce. De gauche à droite, le Dr Yves Groleau et le Dr Pierre C. Poulin.

Bernatchez est en train de se casser le cou (E. Nault)

par Anno-Marie VOISARD

L'AURIER-STATION — "Bernatchez est en train de se casser le cou. Il n'est même pas capable de s'occuper de sa propre élection, sans parler des autres maires."

Le maire Emile Nault, de Laurier-Station, n'a pas l'intention, du moins pour l'instant, de commenter davantage les propos de Jean-Paul Bernatchez, candidat à la mairie du vil-

lage de Saint-Flavien. "C'est de l'enfantillage, dit-il. Toutefois, s'il devait y avoir conséquence, le maire de Laurier se charge personnellement de M. Bernatchez après la campagne", ajoute M. Nault du même souffle. De quoi faire réfléchir le candidat Bernatchez.

Dans une lettre au maire Nault, rendue publique cette semaine, Jean-Paul Bernatchez souhaite à son adversaire, Jean-Guy Desrochers, tout comme à M. Nault, maire de la mu-

nicipalité voisine, de perdre leurs élections.

"Dites que je le félicite", lance M. Nault. "Ça renforce ma position auprès de mes contribuables." Un agriculteur, Lionel Hamel, se présente contre lui à la mairie.

La question de l'eau

Rappelons que Jean-Paul Bernatchez conteste l'entente signée le 22 juillet entre les maires et les conseillers des deux municipalités de Laurier

et de Saint-Flavien. S'il est élu, M. Bernatchez ne se sentira pas lié par cette entente qui permet la création d'une régie intermunicipale d'aqueduc et d'égout. Pour la municipalité de Laurier-Station, régulièrement affectée par la pénurie d'eau, il s'agit d'un projet de première importance. Si Saint-Flavien devait se retirer de la régie, le problème de l'eau à Laurier deviendrait presque sans issue. Tout au moins, faudrait-il repartir à la recherche de nouvelles sources d'eau.

Ascenseur pour les handicapés

VICTORIAVILLE — L'édifice que le gouvernement fédéral possède à Victoriaville, dans les Bois-Francs, sera bientôt doté d'un ascenseur pour en faciliter l'accès aux personnes handicapées physiques. Les travaux coûteront \$110,000.



Elle est née sous une bonne étoile!

Toute l'économie d'essence désirée. Toute l'efficacité de la traction avant.

53	39
mi/gal	mi/gal
cote routière	cote combinée
5,3L(100km)	7,3L(100km)
Selon Transports Canada	
À l'essence ordinaire au plomb.	

Mettez à l'épreuve cette nouvelle étoile de la route, la Dodge 400. La traction avant, la suspension avant de type MacPherson, la direction à crémaillère, les pneus à carcasse radiale ceinturée d'acier, tout cela en fait une grande routière. Son aménagement sportif, sa ligne

aérodynamique lui donnent une allure racée. Remarquez les flancs de la voiture enduits d'une couche protectrice à l'épreuve des égratignures.

De plus, la Dodge 400 brille par son économie. D'abord par son prix abordable. Voyez le nombre d'accessoires qu'elle offre en équipement standard: la servo-direction, les servofreins à disque à l'avant, la montre numérique électronique, le toit de vinyle, le traitement contre la corrosion, l'autoradio am. Tout cela au prix de 9 596\$* ou moins, prix de

détail de base. Étonnant, n'est-ce pas? Vous serez encore plus surpris de l'excellent rendement du moteur de 2,2 litres, au point d'allumage contrôlé électroniquement. Ce fameux moteur roule à l'essence ordinaire au plomb, toujours la moins chère d'environ 11 cents le gallon. C'est comme rouler presque un mois sans payer d'essence! Examinez la Thunderbird ou la Cutlass Supreme. Scrutez la Skylark, la Cougar, la Grand Prix ou la LeMans. Une seule résistera à l'épreuve: la nouvelle Dodge 400.



Chrysler. On a confiance en notre étoile.



L'AutoBail

L'AutoBail c'est la clé. Les meilleurs termes de location pour un véhicule vraiment à votre goût.

*Prix de détail de base suggéré par le manufacturier. Les frais de taxes locales et de transports non compris. Les concessionnaires peuvent vendre à moindre prix. Certains accessoires illustrés sont facultatifs et peuvent être obtenus moyennant un supplément.

Des amendes s'élevant à \$153,475

SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE — Un grossiste en tabac de Saint-Georges-de-Beauce, la firme F. Charest Ltée, a été condamnée à des amendes totalisant \$153,475 par le juge Gilles Lahaie, de la cour des sessions de la paix, à Saint-Joseph-de-Beauce.

L'entreprise a été reconnue coupable sous treize chefs d'accusation de fraudes totalisant \$126,180 aux dépens du ministère québécois du Revenu.

Ce montant représentait des profits exigibles en vertu de la loi concernant l'impôt sur le tabac.

Suivant le libellé des plaintes, les délits avaient été commis au cours de l'année 1978.

A défaut du paiement des amendes et des frais dans un délai de 12 mois, le tribunal a autorisé une saisie des biens de la compagnie.

En mars 1980, la même entreprise avait été condamnée à une amende de \$20,000 sous l'accusation d'avoir par la supercherie, le mensonge ou d'autres moyens dolosifs, frustré le ministère du Revenu d'une somme de \$154,440 entre les mois de septembre 1978 et mars 1979.

Pas d'élection à Ste-Pétronille

Sainte-Pétronille — Il n'y aura pas d'élection à la municipalité de Sainte-Pétronille, île d'Orléans, dimanche prochain, le candidat au siège no 4, M. Hughes L'Heureux, ayant décidé de se retirer en faveur de son adversaire, M. Luc Pelletier. Le 18 octobre, le maire sortant, M. Bernard Dagenais, avait été réélu pour un second mandat, ainsi que Mme Nicole Gingras au siège no 5 et M. Tommy O'Donnell au siège no 6.

AKAI

et
AUDIO TELEVISION P. PLANTE INC.

présentent un
RABAIS SPECIAL

Système
pro 1022

- Amplificateur AM-U22
- 26 watts RMS par canal
- Radio AM-FM AT-111
- Table tournante (AP-D33C)
- Haut-parleur CWT-33
- Magnétophone à cassettes CS-M3*
- Meuble R-5000*

* Ces deux articles sont en option.

\$819

AUDIO TELEVISION P. PLANTE INC.

11, boul. St-Cyrille ouest, Québec
529-3145

ÉLECTIONS MUNICIPALES

par François ROY

Vote par anticipation à Québec

Les journées du 8 et du 9 novembre ont été choisies pour la tenue du vote par anticipation en vue des prochaines élections municipales, à Québec. Trois catégories de citoyens devraient tout spécialement s'en prévaloir. Ainsi le personnel électoral (présidents, greffiers, ...), les handicapés et toute personne qui sera dans l'impossibilité d'exercer son droit de vote le dimanche 15 novembre, sont donc attendus.

Me Antoine Carrier, président des élections à la ville de Québec, insiste tout particulièrement pour que les handicapés profitent des facilités du vote par anticipation, afin de remplir leur devoir de citoyen car tous les bureaux seront effectivement dotés des aménagements requis pour les recevoir. Rappelant que les bureaux de vote par anticipation seront situés dans les locaux occupés par les quatre directeurs de district, Me Carrier encourage donc ces gens à éviter la cohue et les files d'attente de la journée du 15 novembre.

Trépanier n'a pas d'équipe à Château-Richer

Les candidats aux postes de conseiller aux sièges 1, 2, 3 et 5, soient MM. Luc Fournier, Joseph Gauthier, Jean-Guy Cloutier et Fernand Couillard, à l'approche des élections de dimanche prochain à la ville de Château-Richer sur la côte de Beauré, ne participent pas au duel à la mairie entre M. Noël Verreault, maire sortant et le candidat Lionel Trépanier. C'est ce que déclarait hier au SOLEIL le porte-parole du groupe, M. Jean-Guy Cloutier.

M. Cloutier a tenu à préciser que lui et ses trois collègues, MM. Fournier, Gauthier et Couillard, sont indépendants et ils prendront les décisions qui s'imposeront à la table du conseil au moment op-

portun et qu'ils ne faisaient aucunement partie d'une équipe, comme l'annonçait hier LE SOLEIL.

Sainte-Foy face au recyclage

Comment Mme Andrée Boucher et M. Louis-Marie Lavoie envisagent-ils la participation de la ville de Sainte-Foy au maintien des dépôts de papier déjà existants et est-ce qu'ils favorisent une politique de recyclage des déchets?

Ces deux questions font l'objet d'interrogations de la part des responsables de la section Québec / Sainte-Foy de l'Association des consommateurs du Québec (ACQ) concernant les futures politiques des deux candidats à la mairie aux élections du 1er novembre. La section précitée, suite à un cri d'alarme lancé tout récemment par Recyclage-Québec, estime que s'il en coûte plus de \$50 la tonne pour le transport et l'incinération des ordures et que toute diminution du volume des ordures contribue directement à alléger la facture de notre ville, comme le notait un Bulletin d'information de la ville de Sainte-Foy, alors raison de plus pour favoriser le recyclage des déchets. En plus de réduire les dépenses des contribuables, cela permettrait aussi de préserver l'environnement puisqu'un mètre de papier récupéré sauve un arbre.

Une séance de trop...

Pour le conseiller du Rassemblement populaire, Pierre Mainguy, la tenue d'une séance du conseil municipal six jours seulement avant le scrutin du 15 novembre, ne va servir que les fins électorales du Progrès civique et de M. Jean Pelletier. Le maire se sert de la télédiffusion des assemblées

et donc des deniers des contribuables aux fins de campagne, selon M. Mainguy. A la manière des gouvernements supérieurs qui dissolvent les Chambres pendant la tenue d'une élection, le conseiller du RP se serait attendu à ce que la séance du 9 novembre soit reportée après le scrutin, "afin qu'il n'y ait pas de confusion entre le gouvernement et le parti au pouvoir".

Ce que ça coûtera à la ville de Québec

D'après les estimations du président des élections à la ville de Québec, le coût du scrutin municipal sera de l'ordre d'environ \$750,000 (\$375,000 ayant déjà été dépensés), ce qui constitue une rajout de près de \$200,000 sur les dépenses encourues lors de l'élection générale de 1977. Le personnel nécessaire influe sans aucun doute sur la facture, si l'on calcule que 1,124 personnes ont travaillé à l'énumération, 39 bureaux de dépôt, 16 à la commission de révision et que 1,132 autres seront requises comme présidents et greffiers dans les bureaux le 15 novembre, 155 seront assignés à l'ordre et à l'information, plus finalement 150 autres préposées à la réception et à la diffusion des résultats. A rappeler que la plupart d'entre eux ont dû recevoir des cours de formation pour bien remplir leur fonction respective.

La femme a un rôle à jouer à l'électorat

Suite au dossier du ministère des Affaires municipales traitant de la politique municipale et qui affirmait que seulement 4 pour 100 des postes électifs étaient occupés par des femmes, la Fédération des femmes du Québec (FFQ), section Québec, a décidé de sensibiliser ses membres à s'engager et les incite à appuyer les citoyennes qui se présentent à l'électorat soit le 1er novembre ou ultérieurement. Selon cet organisme, la femme est concernée aussi directement que l'homme par l'organisation des loisirs, le transport en commun, l'entretien des rues, l'hygiène publique, l'acquiescement des taxes et des impôts, etc.

Paroisse Christ-Roi à Lévis

Bientôt un nouveau chalet des loisirs

par Gilles PEPIN du bureau du Soleil

LEVIS — Le chalet des loisirs de la paroisse de Christ-Roi, à Lévis, sera enfin remplacé après trois années d'efforts de la part des administrateurs de l'Oeuvre des loisirs, qui ont dû concilier les intérêts avec ceux de la municipalité, de la commission scolaire et de la fabrique.

L'appel d'offres pour la construction a été publié le 24 octobre. Il est dès maintenant prévisible qu'une dizaine d'entrepreneurs présenteront des propositions. Celles-ci seront dévoilées publiquement le 13 novembre, à 15h.

Le maire Vincent-F. Chagnon, qui manque rarement une occasion de rire avec ses concitoyens, a planifié le reste du scénario, même si la campagne électorale n'est pas encore terminée.

"L'assermentation du nouveau conseil ne pourra avoir lieu avant le 9 novembre. Les soumissions seront ouvertes le 13 novembre. Je convoquerai le nouveau conseil pour le 16 novembre et l'on donnera alors le contrat."

Cette déclaration du maire Chagnon a été faite, mardi soir, à l'assemblée annuelle de l'Oeuvre des loisirs, au sous-sol de l'église de Christ-Roi. Parmi les quelque 75 participants, il y avait aussi l'opposant à M. Chagnon à la mairie, l'ingénieur Jean-Marc Pellerin. Des oreilles se sont allongées... plusieurs personnes ont souri; rien de plus. M. Pellerin, qui venait de dire sur les ondes de Télé 4 qu'il avait de bonnes chances d'être élu le 1er novembre, est resté bien assis, les jambes croisées.

Le sujet a pris une telle couleur politique, comme tout le dossier des loisirs à Lévis. Plusieurs citoyens, incluant des candidats aux postes de conseillers municipaux, ont dénoncé, ces dernières semaines, la très grande

part du budget municipal affectée aux loisirs.

Une fois de plus, lors de l'assemblée de l'Oeuvre des loisirs de Christ-Roi, les dirigeants de cet organisme, autant que ceux de la ville, se sont fait reprocher de ne pas avoir déterminé une limite budgétaire à l'architecte qui a été chargé de préparer les plans. Les premiers se défendent en précisant que ce ne sont pas eux qui ont signé le contrat avec le professionnel; les autres répliquent que celui-ci avait déjà été mis au travail quand ils ont dû signer le contrat. Le résultat est que les plans du chalet des loisirs ont dû être refaits et leur coût atteint \$37,000.

Le conseiller municipal Marcel Lacroix s'est dit lui-même gêné de parler du coût de ces plans, en sachant que c'est presque tout le montant qui a été recueilli lors de la souscription populaire faite par une centaine de personnes bénévoles pour la construction.



L'état pitoyable du chalet des loisirs oblige une reconstruction.



Voici la Dodge 400

Elle est née sous une bonne étoile!

Toute l'économie d'essence désirée. Toute l'efficacité de la traction avant.

53	39
mi/gal	mi/gal
cote routière	cote combinée
5.3L/100km	7.3L/100km
Selon Transports Canada	
À l'essence ordinaire au plomb.	

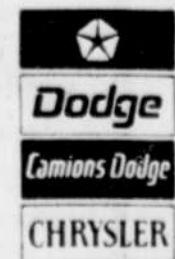
Mettez à l'épreuve cette nouvelle étoile de la route, la Dodge 400. La traction avant, la suspension avant de type MacPherson, la direction à crémaillère, les pneus à carcasse radiale ceinturée d'acier, tout cela en fait une grande routière. Son aménagement sportif, sa ligne

aérodynamique lui donnent une allure racée. Remarquez les flancs de la voiture enduits d'une couche protectrice à l'épreuve des égratignures. De plus, la Dodge 400 brille par son économie. D'abord par son prix abordable. Voyez le nombre d'accessoires qu'elle offre en équipement standard: la servo-direction, les servofreins à disque à l'avant, la montre numérique électronique, le toit de vinyle, le traitement contre la corrosion, l'autoradio am. Tout cela au prix de 9 596\$* ou moins, prix de

détail de base. Étonnant, n'est-ce pas? Vous serez encore plus surpris de l'excellent rendement du moteur de 2,2 litres, au point d'allumage contrôlé électroniquement. Ce fameux moteur roule à l'essence ordinaire au plomb, toujours la moins chère d'environ 11 cents le gallon. C'est comme rouler presque un mois sans payer d'essence! Examinez la Thunderbird ou la Cutlass Supreme. Scrutez la Skylark, la Cougar, la Grand Prix ou la LeMans. Une seule résistera à l'épreuve: la nouvelle Dodge 400.



Chrysler. On a confiance en notre étoile.



L'AutoBail
L'AutoBail c'est la clé. Les meilleurs termes de location pour un véhicule vraiment à votre goût.

* Prix de détail de base suggéré par le manufacturier. Les frais de taxes locales et de transports non-compris. Les concessionnaires peuvent vendre à moindre prix. Certains accessoires illustrés sont facultatifs et peuvent être obtenus moyennant un supplément.

Des amendes s'élevant à \$153,475

SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE — Un grossiste en tabac de Saint-Georges-de-Beauce, la firme F. Charest Ltée, a été condamnée à des amendes totalisant \$153,475 par le juge Gilles Lahaie, de la cour des sessions de la paix, à Saint-Joseph-de-Beauce.

L'entreprise a été reconnue coupable sous treize chefs d'accusation de fraudes totalisant \$126,180 aux dépens du ministère québécois du Revenu.

Ce montant représentait des profits exigibles en vertu de la loi concernant l'impôt sur le tabac.

Suivant le libellé des plaintes, les délits avaient été commis au cours de l'année 1978.

A défaut du paiement des amendes et des frais dans un délai de 12 mois, le tribunal a autorisé une saisie des biens de la compagnie.

En mars 1980, la même entreprise avait été condamnée à une amende de \$20,000 sous l'accusation d'avoir par la supercherie, le mensonge ou d'autres moyens dolosifs, frustré le ministère du Revenu d'une somme de \$154,440 entre les mois de septembre 1978 et mars 1979.

Assemblée annuelle de l'hôpital de Charny

CHARNY — L'assemblée générale annuelle de l'hôpital de Charny a attiré 216 personnes, mardi soir dernier. Une erreur de transcription a voulu que le texte du SOLEIL dise 100 au lieu de 200 comme c'était d'abord écrit. Un citoyen de Charny, qui a pris soin de compter le nombre des participants, a demandé qu'on fasse la rectification. Nous nous rendons à son désir. C'est tellement rare que les assemblées générales annuelles des hôpitaux soient aussi courues.

AKAI

et
AUDIO TELEVISION P. PLANTE INC.

présentent un
RABAI SPECIAL

Système pro 1022

- Amplificateur AM-U22
- 26 watts RMS par canal
- Radio AM/FM AT-K11
- Table tournante (AP-033C)
- Haut-parleur CWT-33
- Magnétophone à cassettes CS-M3*
- Meuble R-5000*

* Ces deux articles sont en option.

\$819

AUDIO TELEVISION P. PLANTE INC.

11, boul. St-Cyrille ouest, Québec
529-3145

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • lavours

nous sympathisons à votre deuil.
LE SOLEIL

705 AVIS DE DÉCÈS

AUDET, Marthe (AUGER, Odilon) BELANGER, Ruth BERNIER, Robert BOUCHARD, Robert CARON, Benoît DE CHAMPLAIN, Thérèse DEMERS, Lionel FOURNIER, Marc GARNEAU, Irène GARNEAU, Arthur GIGUÈRE, Cécile HARVEY, Philippe LANDRY, Sr Marie LEBLANC, Valmont MOREL, Georges MORIN, Gérard PAQUET, Antonio PERRON, Danièle TREMBLAY, Julie VERRET, Marguerite

AUDET (Marthe Bourget) — A Québec, le 27 octobre 1981, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Marthe Bourget, épouse de feu M. J. Antoine Audet, notaire. Elle demeurait au 750 des Braves, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi, le 30 octobre, à 10h30. Départ de la Coop. Fun. du Plateau 950 des Erables Québec

à 9h45 pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière Mont-Marie, Lévis. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Gilles (Isabelle Laflamme), Michelle (Georges Daignault), Louise, Suzanne (André Normandeau), André (Lise Dutil), Yves (Lise Descoteaux), Jacques (Patricia McCann), sa sœur: Mlle Reine Bourget, sa belle-sœur: Mme Bernadette Audet, plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures. La défunte sera exposée à compter de 19 heures, le 28 octobre.

AUGER (Odilon)



A l'hôpital Hôtel-Dieu de Québec, le 27 octobre 1981, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Odilon Auger, époux de dame Cécile Clavet. Il demeurait au 205, 18e Rue, Limoilou. Les funérailles auront lieu vendredi, le 30 octobre à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 900, 1ère Avenue à 9h45 pour l'église Ste-Claire-d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Jacques (Claudette Aubin), Guy (Monique Bourbeau), Bertrand (Brigitte Houde); ses sœurs: Florence (Emond), Marie (Marchessault), ses petits-enfants: Julie et Nancy Auger ainsi que plusieurs neveux et nièces et de nombreux amis. Pour renseignements: 529-3371.

BELANGER (Ruth Villeneuve) — A Ste-Foy le 27 octobre 1981, est décédée dame Ruth Villeneuve, épouse de feu Hector Bélanger. Selon ses vœux, elle a été confiée au crématorium Lépine-Cloutier Ltée 715 rue St-Vallier est Québec

Un service sera chanté samedi, le 31 octobre à 14 heures, en l'église de St-Benoit Abbé où la famille

recevra les condoléances avant la cérémonie. Elle était la mère de feu Hélène (Pierre Gigault), Pierre-André (Denise Sénechal), Denise (Albert L'Italien), Claudette (Yvan Roy), Micheline (Jacques Poulin), Monique (Mike Schwiercz), Lise (Julie Roy), elle était la sœur de feu Alain, Jacqueline, Charlotte (Tancrède Boulianne), Jean-Jacques (Berthe Boudreau), Arthur, société des Jésuites, Louise (Jos Blackburn), feu Ferdinand, Benoît (Denise Lapointe), Pauline (Bertrand Lajoie), Julien (Marianne Fortin), Aline (Warren Baker), elle était la belle-sœur de feus M. et Mme Albert Bilodeau, M. et Mme J-Charles Roy, M. et Mme Georges Bélanger, M. et Mme Henri Bélanger, M. et Mme Aimé Bélanger, M. et Mme Pierre D'Orsanne, elle laisse sa cousine et grande amie: Mme Marcel Lévesque, ainsi que plusieurs tantes, neveux, nièces, cousins, cousines, et de nombreux amis. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Société canadienne du Cancer, 575 bl. St-Cyrille ouest, Québec, G1S 1S6, tél: 683-8666. Pour renseignements: 529-3371.

BERNIER (Robert)



A l'hôpital Laval, le 28 octobre 1981, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Robert Bernier, époux de feu Gertrude Tanguay. Il demeurait dans la paroisse Ste-Odile. Les funérailles auront lieu le 31 octobre à 10h. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée 1290, 1ère Avenue

à 9h40 pour l'église de Ste-Odile et de là au cimetière St-Charles rue St-Vallier ouest. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Raymond Noël (Nicole), M. et Mme Jacques Martel (Céline), M. et Mme Jacques Bernier (Thérèse Proulx), M. et Mme Jean Bernier (Claudette Tardif), M. et Mme Réjean Blais (Andrée); son frère, sa sœur: M. et Mme Raymond Bernier (Jeannette Drapeau), M. et Mme Eudore Vaillancourt (Jeanne d'Arc); sa belle-mère: Mme Ernest Tanguay, ainsi que plusieurs autres beaux-frères et belles-sœurs; ses petits-enfants: François, Frédéric, Nathalie, Pierre, Karine, Eric, Caroline, Isabelle, Louis-Philippe; plusieurs neveux et nièces. Le foyer funéraire sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. L'avant-midi des funérailles le salon sera ouvert à compter de 8h30.

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h45 pour publication le même jour.

BOUCHARD (M. l'abbé Pierre)



A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 28 octobre 1981, à l'âge de 62 ans, est décédé l'abbé Pierre Bouchard, Ordonné prêtre en 1949, l'abbé Bouchard a été professeur au Collège de Ste-Anne de la Poëtière de 1949 jusqu'à son décès. Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs, beau-frère et belles-sœurs: le père Paul-Eugène Bouchard, m.s.c. de Sillery, Mme René Chamberland (Pauline), M. et Mme Roger Chamberland (Angèle) de St-Philippe-de-Néri, Mme Alex Pineau (Rosa) de Châteauguay, M. et Mme François Bouchard (Thérèse Roy) d'Amqui, M. et Mme Joseph Bouchard (Lucille Thibault) de Rimouski, Mlle Marguerite Bouchard de St-Nicolas, M. l'abbé Antoine Bouchard de St-Nicolas. Il laisse aussi plusieurs neveux et nièces, petits-neveux et nièces. La dépouille est exposée au Collège de la Poëtière où aura lieu la messe de funérailles le 31 octobre 1981, à 10h30. L'inhumation se fera à St-Philippe-de-Néri. La direction des funérailles a été confiée à la maison Marius Pelletier La Poëtière

BOUCHARD (M. l'abbé Pierre) — A Québec, le 28 octobre 1981, à l'âge de 62 ans, est décédé l'abbé Pierre Bouchard, Ordonné prêtre en 1949, l'abbé Bouchard a été professeur au Collège de Ste-Anne de la Poëtière de 1949 jusqu'à son décès. Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs, beau-frère et belles-sœurs: le père Paul-Eugène Bouchard, m.s.c. de Sillery, Mme René Chamberland (Pauline), M. et Mme Roger Chamberland (Angèle) de St-Philippe-de-Néri, Mme Alex Pineau (Rosa) de Châteauguay, M. et Mme François Bouchard (Thérèse Roy) d'Amqui, M. et Mme Joseph Bouchard (Lucille Thibault) de Rimouski, Mlle Marguerite Bouchard de St-Nicolas, M. l'abbé Antoine Bouchard de St-Nicolas. Il laisse aussi plusieurs neveux et nièces, petits-neveux et nièces. La dépouille est exposée au Collège de la Poëtière où aura lieu la messe de funérailles le 31 octobre 1981, à 10h30. L'inhumation se fera à St-Philippe-de-Néri. La direction des funérailles a été confiée à la maison Marius Pelletier La Poëtière

CARON (Benoît)

A Québec, le 26 octobre 1981, à l'âge de 65 ans et 4 mois, est décédé M. Benoît Caron, époux de dame Cécile Marcotte. Il demeurait au 2.000 Le Droit, app. 84, Québec. A la demande du défunt, le corps ne sera pas exposé et a été inhumé au cimetière St-Charles, sous la direction du

Funérarium de l'Anse Un service sera chanté samedi, le 31 octobre, à 13h30, en l'église St-Pie X. La famille recevra les condoléances, 15 minutes avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Gilles (Lise Fortier), Jacques (Nicole Perron), Sr Diane Caron, S.C.S.L., Céline (Jean-Paul Bergeron), ses petits-enfants, ainsi que ses sœurs, son beau-frère, ses belles-sœurs, cousins et cousines.

DE CHAMPLAIN (Thérèse Couture) — A Québec, le 27 octobre 1981, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Thérèse Couture, épouse de feu M. Yvan De Champlain. Elle demeurait au 896 Bon Air, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu vendredi, le 30 octobre, à 14h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeois à 13h45 pour l'église St-Thomas-d'Aquin et de là au cimetière St-Michel de Sillery. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Carol et Richard; ses sœurs: Mme Jeannette Gauvreau Couture, Mme Anita Couture, Mme Irène Lemoine Couture, son frère: M. Léo Couture, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

DEMERIS (Lionel) — Au Reddy Memorial Hospital, Montréal, le 15 octo-

bre 1981 est décédé M. Lionel Demers, fils de feu Léonidas Demers et de feu dame Odile Roberge autrefois de St-Romuald. Il a été confié au crématorium Urgel Bourgie Ltée, Montréal. Il laisse dans le deuil, deux sœurs, un frère, une belle-sœur, un beau-frère, Florence de Québec, Mme Albert Demers (Louisa Nadeau), de Québec, Patrick Demers frère St-Gabriel de Champlain, M. et Mme Gérard Beauvage (Marianne), de Charny. Un service sera chanté, samedi le 31 octobre à 14 heures en l'église de St-Romuald.

FOURNIER (Marc)

A Neufchâtel, le 26 octobre 1981, à l'âge de 18 ans, est décédé M. Marc Fournier, fils de M. Jean-Charles Fournier et de dame Micheline St-Pierre. Il demeurait au 121 Coursol, Neufchâtel. Les funérailles auront lieu vendredi, à 14 heures. Départ de la résidence funéraire Falardeau Inc. 30 rue St-Joseph Loretteville à 13h45 pour l'église de St-André et de là au Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil outre ses parents, sa sœur Nicole, son grand-père: M. Armand St-Pierre, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines.

GARNEAU (Irene Paradis) — A Montréal, le 24 octobre 1981, à l'âge de 52 ans, est décédée dame Irene Paradis, épouse de feu Gaétan Garneau. Elle laisse dans le deuil son fils et sa belle-fille: M. et Mme Richard Garneau (Lise Bussières) de Montréal, ses sœurs: Mlle Gertrude Paradis de Charlesbourg, M. et Mme Léonard Bilodeau (Jeannette Paradis) de Welland, M. et Mme Henri Frenette (Laurence Paradis) de Rivière-du-Loup, sa belle-sœur: Lucien Paradis (Germaine Aubin), Lise Paradis, sa belle-mère: Mme Rémi Garneau de l'Islet, ainsi que plusieurs parents et amis. A sa demande, elle n'a pas été exposée et a été incinérée dimanche, le 25 octobre.

GARNEAU (Arthur) — A Québec, est décédé M. Arthur Garneau, fils de feu Napoléon Garneau et feu Alice Tessier. L'inhumation du corps a eu lieu au cimetière St-Charles, le 29 octobre 1981. Le service religieux aura lieu à 10 heures, samedi le 31 octobre 1981, à l'église St-Roch de Québec. La famille recevra les condoléances à partir de 9h30. Il laisse dans le deuil sa sœur: Mme David Bilodeau (Gabrielle), son frère: Gérard Garneau dit Goulet, ses beaux-frères et belles-sœurs: David Bilodeau, Fleur-Ange Masson, Blanche Garneau et Juliette Garneau ainsi que plusieurs neveux et nièces.

GIGUÈRE (Cécile Moreau) — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 27 octobre 1981, est décédée dame Cécile Moreau, épouse de feu M. Adolphe Giguère. Elle demeurait sur la rue de la Colombe, paroisse St-Pie X. Les funérailles auront lieu vendredi, le 30 octobre, à 15h. A la demande de la défunte, elle ne sera pas exposée. Les parents et amis se présenteront 30 minutes avant le service religieux pour offrir les messages de condoléances à la famille. Son service sera chanté en l'église de Ste-Odile et elle sera inhumée au cimetière St-Charles, rue St-Vallier ouest. Elle laisse dans le deuil sa fille et son gendre: M. et Mme Ronald

MacNeil (Suzanne Giguère); son petit-fils: Pierre; sa sœur: sœur Alice Moreau, s.n.d.p.s.; une belle-sœur: Mme Albina Moreau. Elle laisse dans le deuil également plusieurs cousins et cousines dont M. l'abbé Aldéric Moreau (du collège de Lévis), ainsi que plusieurs neveux et nièces. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils Ltée 320, 5e Rue Limoilou

HARVEY (Philippe) — A l'Institut de cardiologie de Montréal, le 28 octobre 1981, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Philippe Harvey, époux de dame Henriette Emond. Les funérailles auront lieu samedi le 31 octobre à 11h. Départ de la maison funéraire Magnus Poirier 7100, Joseph-Renaud à 10h45 pour l'église Ste-Angèle-de-Méridc et de là au cimetière de l'Est. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendre et belle-fille: M. et Mme Pierre Harvey (Thérèse Boivin), M. Jean Harvey, M. et Mme Claude Dallaire (Claudine); son frère: Fernand; ses sœurs: Rosa et Anita, ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs et plusieurs amis. Les heures de visites seront de 13h à 17h et 19h à 22h. Compensez l'envoi de fleurs par un don à l'Institut de cardiologie de Montréal.

LANDRY (sœur Marie) — A la maison générale des Soeurs de la Charité, Beauport, Québec, le 28 octobre 1981, à l'âge de 77 ans, est décédée sœur Marie Landry (en religion sœur Ste-Marie-Bernard), après 56 ans de vie religieuse. Elle était la fille de feu Didier Landry et de feu Theophila Dumais de St-Alexandre. La dépouille mortelle est exposée au salon de la maison générale et les funérailles auront lieu samedi, le 31 octobre à 10 heures en la chapelle de la communauté, 2655 rue Le Pelletier, Beauport et l'inhumation se fera au cimetière de la communauté à Notre-Dame de l'Espérance, Beauport, Québec. Elle laisse dans le deuil en plus des membres de sa famille religieuse, ses frères, beau-frère et belles-sœurs: M. Wilfrid Desbiens de St-Louis-du-Ha-Ha, M. et Mme Thomas Landry de St-Pacôme, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Prière de ne pas envoyer de fleurs. La direction des funérailles a été confiée à la maison Lépine-Cloutier Ltée Pour renseignements: 529-3371.

LEBLANC (Valmont) — A l'hôpital Hôtel-Dieu de Québec, le 26 octobre 1981, à l'âge de 83 ans et 4 mois, est décédé M. Valmont Leblanc, ex-agent de la paix à la Maison Gomin, époux de dame Gabrielle Chabot. Il demeurait autrefois à Carleton, Gaspésie, actuellement sur la rue Champfleury, paroisse St-Pie X. Les funérailles auront lieu vendredi, le 30 octobre, à 10h30. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée 1740 rue Baryde (angle Canadienne) à 10h15 pour l'église de St-Pie X et de là au cimetière St-Charles rue St-Vallier ouest. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son beau-frère et ses belles-sœurs: Mlle Olivette Chabot, Mme Eugène Guay (Rose-Aimée), Sr Emilienne Chabot, sœur St-Louis de France, Mme Ida Labrecque, M. et

Mme Alexis Chabot (Georgine), ainsi que plusieurs neveux et nièces des familles Leblanc et Chabot. La dépouille sera exposée à compter de mercredi, à 14 heures Mercredi, jeudi, le foyer funéraire est ouvert de 14 à 17 et de 19 à 22 h. Vendredi, ouverture à 9h.

MOREL (Georges) — A l'Hôpital du Sacrement, le 27 octobre 1981, à l'âge de 73 ans et 2 mois, est décédé M. Georges Morel, époux de feu Marie-Anne St-Pierre. Il demeurait au 2444, avenue St-Georges, Giffard. Les funérailles auront lieu vendredi, 30 octobre, à 10h. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc. 3221 avenue Royale Giffard

à 9h45, pour l'église St-Ignace de Loyola, de Giffard, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, Clairette, Gilles, Yolande (Michelle Bélanger), Richard (Danielle Simard), Marc (Françoise Tailion), Bernard (Claire Drolet), Roch (Francine Côté), ses petits-enfants Nicolas et Emmanuelle Bélanger, Eric, Sophie et Mélissa Morel, son frère Adrien (Angéline Latour), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Le salon sera ouvert de 14 à 17h, et de 19 à 22h.

MORIN (Gérard) — A l'hôpital St-Sacrement, le 24 octobre 1981, est décédé M. Gérard Morin, époux de dame Lucia Boutin. Il demeurait à 1501 L'Assomption, Sillery. A la demande du défunt, le corps ne sera pas exposé et a été confié à la Maison Jardin du Repos

Les restes cinéraires seront déposés dans le Mosaïque Jardin du Repos. Le service aura lieu à l'église St-Charles Garnier, le 31 octobre, à 14h. La famille recevra les condoléances des parents et amis une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses sœurs, ses frères, ses belles-sœurs et beaux-frères, ses neveux et nièces, oncles et tantes, cousins et cousines.

PAQUET (Antonio) — A l'hôpital Saint-François-d'Assise, le 27 octobre 1981, à l'âge de 61 ans et 9 mois, est décédé M. Antonio Paquet, à la suite d'une longue maladie, employé de l'hôpital Saint-François-d'Assise, époux de dame Marie Gauthier. Il demeurait au 141, 12e Rue. Les funérailles auront lieu vendredi, le 30 octobre, à 14h. Départ du funérarium de l'Anse 280, 8e Rue

à 13h50 pour l'église Saint-François-d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Marc-André (Brigitte Laliberté), Jean-Claude (Diane Amyot), Gérard (Denise Côté), Louise (Yves Delisle), Pierre (Marielle Noël); ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Marie-Louise Langevin, Mlle Bernadette Paquet, sœur Julie Paquet, s.j.a., M. et Mme Rosaire Moisan (Régina), Mme Irène Cantin, Mme Bernadette Paquet, M. et Mme Magella Gauthier, Mme Yolande Belleville, M. et Mme Roger Jobin, M. et Mme Lucien Gauthier, M. et Mme Raymond Gauthier, Mme Antoinette Martel, M. et Mme Jean-Baptiste Cantin, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19h.

PERRON (Danièle) — Accidentellement, à la Baie James, le 19 octobre 1981, à l'âge de 27 ans, est décédée Danièle Perron, biologiste, fille de Marc Perron et de Sozel Thibault. Sœur de Andrée (G. Rodrigue Paquet) et de Micheline, elle laisse aussi ses neveux et nièces, Valérie, Laurent et Julien, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines et de nombreux amis. Une messe sera célébrée en sa mémoire samedi le 31 octobre en l'église St-Léon de Westmount. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

PARE (Albert) — Samedi, le 31 octobre 1981, à 16 heures, en l'église de Château-Richer, sera célébré le service anniversaire de M. Albert Paret, époux de dame Yvonne Lemelin. Parents et amis sont invités à y assister.

PELLETIER (Jean-Paul) — A l'hôpital Hôtel-Dieu de Québec le 28 octobre 1981, à l'âge de 88 ans 7 mois, est décédée dame Julie Julien, épouse de feu M. Thomas Tremblay, elle demeurait au 310, 4ème Avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 31 octobre à 10h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue à 9h40, pour l'église St-Charles, Limoilou et de là au cimetière St-Charles, (rue St-Vallier ouest). Elle laisse dans le deuil ses enfants, Mme Fernande Gourdeau, M. et Mme Yvan McDonald (Cécile), M. Albert Tremblay, Mlle Madeleine Tremblay, M. et Mme Henri Giguère (Bernadette), M. René Tremblay, ses petits-enfants, Daniel, Henriette, Carole, Johanne, Sylvie (Mme Jean Robitaille), et Guy McDonald, Robert, Doris Benoit et Sonia Tremblay, Diane et Claude Giguère, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée à compter de mercredi soir 20h. Jeudi et vendredi le foyer est ouvert de 14 à 17 et 19 à 22, samedi ouverture à 8h30.

VERRET (Marguerite Leclerc) — A Boischatel le 27 octobre 1981, à l'âge de 83 ans, est décédée dame Marguerite Leclerc, épouse de feu Joseph Verret, elle demeurait au 5553 ave. Royale, Boischatel. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 octobre à 10h. Départ de la résidence funéraire F.X. Bouchard Inc. 2258 ave. Larue

à 9h45, pour l'église de Boischatel et de là au crématorium. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Jean-Maurice Berrouard (Jeannette), M. et Mme Fernand Verret (Noëlla Paquet), M. et Mme Roland Verret (Thérèse Charest), M. et Mme Jacques Langlois (Monique), son beau-frère et sa belle-sœur, M. et Mme Lorenzo Verret (Rita Bédard), ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 663-9278.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES
CANTIN (Claire Moisan) — Samedi, le 31 octobre 1981, à 11h30, en l'église de St-Raymond, sera chanté le service anniversaire de Mlle Cécile Robitaille, décédée le 28 octobre 1980. Autrement employée d'Imperial Tobacco. Nous remercions encore une fois parents et amis qui nous ont témoigné leur sympathie lors de son décès. Vous êtes tous à

ra célébré le service anniversaire de M. Narcis Derosé, époux de dame Irène Breton, et père de Michel et Ginette Cantin. Parents et amis sont invités à y assister sans autre invitation.

DION (Marie-Ange Hamel) — Samedi le 31 octobre 1981, à 15h, en l'église de St-Gérard-Magella (Val-Bélair), sera chanté le service anniversaire de dame Marie-Ange Hamel, épouse de M. Robert Dion. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

760 FAVEURS OBTENUES
REMERCIEMENT AU St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. C.M.S.

REMERCIEMENT AU St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. M.C.L.

REMERCIEMENT AU St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. A.P.

REMERCIEMENTS à St-Vincent-de-Paul pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. B.M.

REMERCIEMENT AU St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. B.B.

REMERCIEMENT AU St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. G.H.

REMERCIEMENT AU St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. S.B.

REMERCIEMENT AU St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. L.B.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. J.H.

REMERCIEMENT AU St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. C.S.

SERVICES SPECIAUX

AVEC VOUS EN TOUS TEMPS
Salon Fleurs 524-5218 135 St-Joseph Est

790 MONUMENTS FUNERAIRES
THERIAULT & FILS 710, 1ÈRE Avenue, Québec, 524-1361

795 AUTRES SERVICES
TERRAINS funéraires, 5275 et plus, J. Brassard 623-5640

647 3311
Le tarif de décès et avis divers est de .22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

Procès pour meurtre

L'argument du diable ne tient pas

(D'après UPI et AP) — Il n'est nullement question pour le juge Robert Callahan, de la Cour supérieure de l'Etat du Connecticut, d'accepter une défense basée sur la possession démoniaque comme le veut un procureur.

Intervenant dès la période de sélection des jurés, le président du Tribunal a averti l'avocat de la défense qu'il ne permettrait pas une telle chose.

Sont impliqués dans cette affaire un couple de démonologues célèbres dans tout le pays, un garçon de 13 ans "possédé", des prêtres catholiques qui ont tenté de l'exorciser et un adolescent, Arne Cheyenne Johnson, accusé de meurtre, qui a exhorté les démons à le posséder à sa place.

Le procès s'est ouvert hier. Les avocats prévoient qu'il faudra peut-être deux mois avant de constituer un jury. A cause de questions détaillées portant sur les croyances spirituelles, Me Minella devra probablement demander aux jurés s'ils acceptent de siéger.

Arne Johnson, 19 ans, est incarcéré, faute d'avoir pu réunir la caution de \$125,000, depuis son arrestation le 16 février, sous l'inculpation du meurtre par coups de couteau de Alan Bono, 40 ans, directeur d'un chenil de Brookfield.

Possédé du diable

La défense de Me Minella est claire: le diable a possédé plusieurs fois Arne Johnson durant les mois qui ont précédé la mort de M. Bono et également au moment de l'attaque.

Me Minella devait d'abord persuader les jurés que de telles manifestations comme le diable et la possession démoniaque existent. En second lieu, il devait les convaincre que, selon ses paroles, "Cette force ou cet esprit abominables ont manipulé le corps de son client et entraîné le décès" de M. Bono.

Si la thèse de la défense avait été acceptée au tribunal, l'affaire aurait fait jurisprudence aux Etats-Unis, déclarèrent les juristes.

Me Minella se disait convaincu que le juge se serait rallié à sa thèse. "L'accusation doit prouver qu'il avait l'intention délibérée de tuer M. Bono et la défense a le droit d'apporter toutes preuves indiquant qu'il n'en avait pas l'intention", a déclaré Me Minella dans une interview la semaine dernière.

"Meurtre banal"

Pour Me Walter Flanagan, avocat de l'accusation, l'affaire n'est qu'"un meurtre banal, dans la mesure où un homicide peut être qualifié de banal".

M. John Anderson, chef de la police de Brookfield, ville paisible de 12,000 habitants au nord de Danbury, a précisé que rien n'indiquait une intervention démoniaque.

Le meurtre a eu lieu au cours d'une dispute entre Alan Bono et Arne Johnson au sujet de la petite amie de ce dernier, Deborah Glatzel, a déclaré la police. Ils vivaient dans un ap-

partement voisin du chenil et Mlle Glatzel s'occupait des chiens pour M. Bono. Selon des relations, MM. Johnson et Bono étaient "de très bons amis".

Exorcisme

Cinq mois avant le meurtre, Arne Johnson avait tenté d'exorciser le frère de Mlle Glatzel, David, alors âgé de 11 ans, de 42 démons, selon les démonologues Ed et Lorraine Warren, qui doivent témoigner pour la défense.

Cinq prêtres ont également essayé d'exorciser le jeune garçon. Le diocèse de Bridgeport reconnaît ce fait mais déclare ne rien savoir au sujet d'Arne Johnson, a précisé un porte-parole du diocèse. L'évêque Walter Curtis a ordonné aux prêtres de ne pas répondre aux journalistes et aux avocats, a-t-il ajouté.

David va maintenant dans une école pour enfants perturbés et, d'après les Warren, il est toujours possédé par les démons.



Arne Cheyenne Johnson, à son arrivée hier à la cour supérieure de Danbury, dans le Connecticut, où commençait le choix des jurés dans son procès pour meurtre. Johnson, 19 ans, est accusé de la mort en février dernier d'Alan Bono, de Brookfield, également dans le Connecticut.

le monde

denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:
 Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, \$3.93 le kg; No 93, \$3.95 le kg; prix de vente, \$3.95 le kg; prix de gros moyen aux détaillants, \$1.78 - \$1.89 la lb.
 Fromage cheddar: blanc, \$1.831; coloré, \$1.834.

Poudre de lait écrémé:
 No 1, sacs de 25 kg, \$2.37 le kg; pour nourrissage, \$1.40 à \$1.45 le kg; lait de beurre en poudre: \$1.80 à \$1.90 le kg; pour nourrissage: \$1.25 à \$1.30 le kg; petit lait en poudre: \$0.37 à \$0.44 le kg; petit lait de nourrissage: \$0.30 à \$0.32 le kg.
Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, boîte d'une douzaine, A-extra-gros, \$1.31 9-10; A-gros, \$1.24 7-10; A-moyens, \$1.13 6-

10, A-petits, \$0.88 2-10.
Prix de gros aux distributeurs, établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, \$1.28; A-gros, \$1.21; A-moyen, \$1.10; A-petit, \$0.85; A-peewee, \$0.44.
Pommes de terre, prix de gros: Québec brossées, \$0.90 à \$0.95 les 10 lb; \$1.80 à \$1.85 les 20 lb; \$3.75 à \$4.00 les 50 lb; L.P.-E., \$1.15 à \$1.20 les 10 lb; \$2.10 à \$2.20 les 20 lb; \$4.25 à \$4.75 les 50 lb; N.-B., \$1.85 à \$1.90 les 20 lb; \$3.75 à \$4.00 les 50 lb; boîte de 50 lb, \$5.00 à \$5.25.

en un clin d'oeil

E.-U.: Récession plus forte qu'en 1980

La récession dans laquelle sont entrés les Etats-Unis sera plus forte que celle de 1980 mais elle sera suivie d'une forte reprise dès la mi-1982, a déclaré hier à l'AFP M. James Pate, qui vient de se voir décerner, pour l'exactitude de ses prévisions, le titre de "meilleur économiste prévisionnel" américain de l'année. Selon cet économiste, le produit national brut américain réel devrait notamment enregistrer une baisse de 2,3 à 4 pour 100 en rythme annuel au cours du dernier trimestre de l'année (contre une baisse de 0,6 pour 100 le trimestre précédent), avec un taux de chômage qui pourrait dépasser 8,5 pour 100 (contre 7,5 en septembre).

Pipeline de l'Alaska: Lougheed est réticent

Ceux qui prévoient faire passer à travers l'Alberta le futur pipeline qui transportera le gaz naturel de l'Alaska aux Etats-Unis ne doivent pas compter sur l'appui du premier ministre de cette province. Dans une dépêche en provenance de New York, où se trouve actuellement M. Peter Lougheed pour encourager les Américains à investir en Alberta, The Edmonton Journal rapporte que celui-ci a déclaré qu'avant la fin de la décennie, quand il transporterait du gaz américain, un tel pipeline aura des effets adverses sur l'économie de la province.

formation qu'avait organisée, dans le cadre de la Semaine de la petite entreprise, la Banque fédérale de développement. On en attendait 200! Du côté industriel, même phénomène avec plus de 200 inscriptions au séminaire qui a eu lieu hier au Château Bonne-Entente de Sainte-Foy. Ils devaient être 30!

Investissement de Bell Canada

L'époque où certains abonnés du téléphone devaient partager une ligne avec plusieurs autres abonnés est maintenant révolue. Bell Canada vient en effet de terminer son vaste programme d'amélioration du service téléphonique en territoire non urbain dans quelque 275 circonscriptions téléphoniques du Québec. Ce programme, entrepris en 1977, permet à Bell de réduire à un maximum de quatre le nombre d'abonnés par ligne et de fournir une ligne individuelle ou une ligne à deux abonnés à ceux qui en font la demande. Plus de \$400 millions ont été investis par Bell dans la région du Québec afin de moderniser son réseau et faciliter l'accès aux lignes téléphoniques pour l'ensemble de ses abonnés.

Québécois président du Conseil du peuplier

M. Gilles Vallée, ingénieur forestier au ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, a été élu président du Conseil du peuplier du Canada à l'issue de la troisième réunion annuelle de cet organisme qui a eu lieu à Québec. M. Vallée qui agissait alors comme vice-président a succédé à M. R.E. Johnson de Domtar Forest Products à Cornwall. Au ministère de l'Énergie et des Ressources, M. Gilles Vallée est chef de la division de l'aménagement, de l'amélioration et de l'utilisation des forêts au service de la recherche forestière.

Schenley sera vendue

La compagnie Schenley du Canada, cinquième distillateur en importance du pays, sera vendue à la famille Byrn de Vancouver par son propriétaire américain, Rapid-American Corp., de New York. Schenley opère une des plus vastes distilleries du Canada à Valleyfield, au Québec, à quelque 50 kilomètres au sud-ouest de Montréal où elle emploie 350 personnes.

NOMINATION A L'OFFICE DES PROFESSIONNELS DU QUEBEC



Marie-Esther Gaudreault

M. André Desjardins, président de l'Office des professions du Québec, a l'honneur d'annoncer la nomination d'un nouveau membre au conseil d'administration de l'organisme. Il s'agit de Mme Marie-Esther Gaudreault (hygiéniste dentaire et avocate). Elle remplace M. Guy Drouin (ingénieur) dont le mandat était échu.

L'Office des professions est un organisme autonome créé par le Code des professions, dont l'une des fonctions est de veiller à ce que chacune des 39 corporations professionnelles assure la protection du public. Il assume, en outre, une fonction conseil auprès du ministre responsable de l'application des lois professionnelles.

NOMINATION A LA SUN LIFE



Y. Laneuville, FSA

Le conseil d'administration de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, annonce la nomination de monsieur Yves Laneuville, FSA, au poste de vice-président, Produits et sélection des risques pour le Canada. Monsieur Laneuville relève de monsieur John R. Gardner, vice-président et directeur général associé pour le Canada.

le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé hier en hausse de 3-50 et cotait \$1.2088 contre la devise canadienne. La livre sterling a gagné 13-20 à \$2.2030.

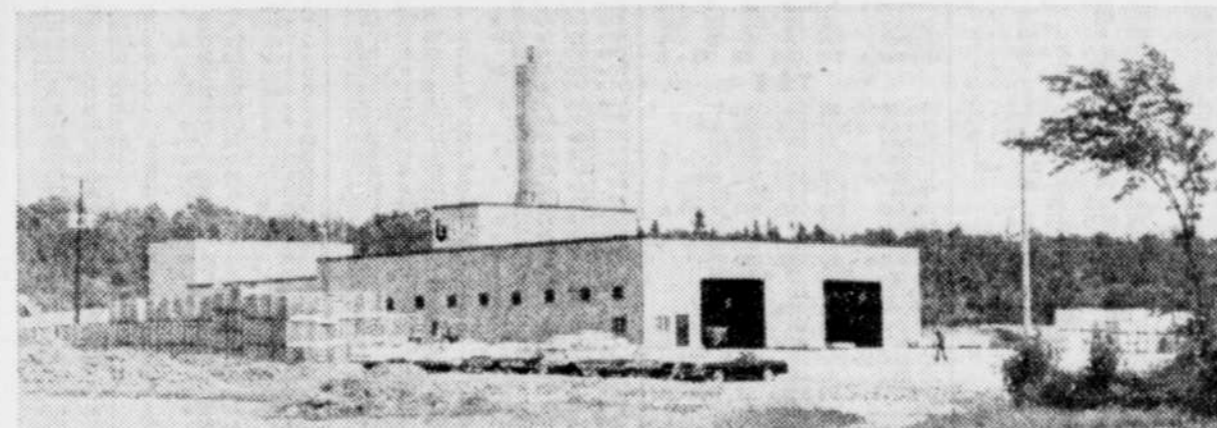
A New York, le dollar canadien a perdu 1-25 à \$0.8273 mais la livre a gagné 9-20 à \$1.8225.

L'OPEP se dirigerait vers un prix de \$34 le baril

Le président de la compagnie saoudienne des pétroles Petromin, M. Abdul Habi Taher, a déclaré hier que les pays membres de l'OPEP allaient vraisemblablement s'accorder sur un prix unique de \$34 le baril lors de la réunion de Genève le 29 octobre. M. Taher a précisé que cette décision serait dictée par l'excédent du marché

Succès inespéré à la BFD

La difficile conjoncture économique incite les dirigeants de PME québécois à se prévaloir des services de consultation que leur offrent les intervenants constitutionnels. A preuve, pas moins de 200 propriétaires et cadres travaillant dans le secteur du commerce de détail se sont présentés, lundi soir, à la séance d'in-



L'usine Béton Bolduc Inc. dans le parc industriel de Ville Sainte-Marie.

Béton Bolduc Inc. ferme ses portes

par Paul-Henri DROUIN

SAINTE-MARIE — Une prise de possession des inventaires et des comptes à recevoir par la Banque nationale du Canada a obligé la firme Béton Bolduc Inc., qui se situe dans le parc industriel de Sainte-Marie, de mettre fin à ses opérations, entraînant ainsi la mise à pied d'une vingtaine d'employés.

Il s'agit d'une entreprise beauceronne qui se spécialisait dans la fabrication de blocs de béton, de fosses septiques, de perrons, ainsi que de produits de ferme comme des grilles à liers pour porcheries et vacheries, fosses à purin, de même que plusieurs autres produits, tuiles, boîtes à fleurs, bordures de rues, etc.

Ouverte depuis 1955, la firme Béton Bolduc Inc. avait relocalisé ses installations dans le parc industriel de Sainte-Marie en 1978, ce qui avait nécessité des investissements de \$1,350,000.

Joint par téléphone, M. Maurice

Bolduc, président de la compagnie Béton Bolduc Inc., a affirmé, hier, au SOLEIL, "qu'un nouveau produit, des citernes à purin préfabriquées et mises en marché en 1978, a constitué la perte de l'entreprise qu'il dirige".

"Nous avons perdu, a-t-il dit, jusqu'à \$300,000 pour la réparation de ce produit et en incluant les coûts de la recherche et la fabrication, ces pertes s'élevaient à plus de \$510,000."

M. Bolduc a de plus fait remarquer que la fermeture de l'usine Béton Bolduc survient à un moment où des ventes pour un montant de \$100,000 remplit le carnet des commandes.

Aussi, on a appris que l'usine et le matériel chez Béton Bolduc Inc. sont garantis par un prêt du Crédit industriel Desjardins.

A savoir ce que l'avenir lui réserve, M. Maurice Bolduc n'a voulu faire aucun commentaire pour le moment.

M. Yves Graton devient pdg de Delta-des-Gouverneurs

par Jean-Charles GRENIER

C'est M. Yves Graton, ancien président de UAP, qui prend la relève de Pierre Brousseau comme président-directeur général du groupe Delta-des-Gouverneurs, a annoncé, hier, le président du conseil d'administration Jean-Marc Légaré.

Le nouveau p.d.g. prendra possession de ses bureaux du 3050 boulevard Laurier à Sainte-Foy à compter de lundi même s'il devient immédiatement responsable des charges de sa nouvelle fonction, a indiqué, hier, le président Jean-Marc Lagacé.

Ce dernier, interrogé par LE SOLEIL, sur la situation financière de Delta-des-Gouverneurs et sur le rapport commandé à la firme de consultants SECOR en vue de la réorganisation de l'administration de l'entreprise, s'en est remis au nouveau p.d.g. qui demeurera difficile à joindre d'ici à lundi.

L'ancien p.d.g., Pierre Brousseau, a quitté son poste le 27 juillet dernier. L'entreprise, dont la Caisse de dépôt et de placements du Québec est le principal actionnaire, connaît une année difficile en dépit d'actifs totalisant \$68 millions et d'un programme d'expansion de \$200 millions mené de

concert avec Imperial Hotel Developers de Winnipeg.

LE SOLEIL, dans sa livraison du 1er septembre, indiquait que les difficultés de l'entreprise étaient liées à la flambée des taux d'intérêt, le groupe de Québec ayant fait appel à divers financements à court et moyen termes pour réaliser son réseau d'Auberges des Gouverneurs ainsi que d'autres développements immobiliers.

Quant au rapport de la firme SECOR, portant sur une évaluation de la situation du groupe de même que sur un plan de restructuration dans certains secteurs de l'entreprise, le président Jean-Marc Lagacé a remis entre les mains du nouveau p.d.g. la charge de répondre aux interrogations soulevées.

Delta-des-Gouverneurs Inc. compte présentement 14 hôtels dans 13 villes du Québec en plus de placements immobiliers. Le groupe a vu le jour à Québec en 1961 et est la propriété d'une quarantaine d'actionnaires locaux. La Caisse de dépôt et de placements du Québec est venue se joindre à eux pour devenir le plus important actionnaire avec une participation de 11.5 pour 100 au capital-actions.

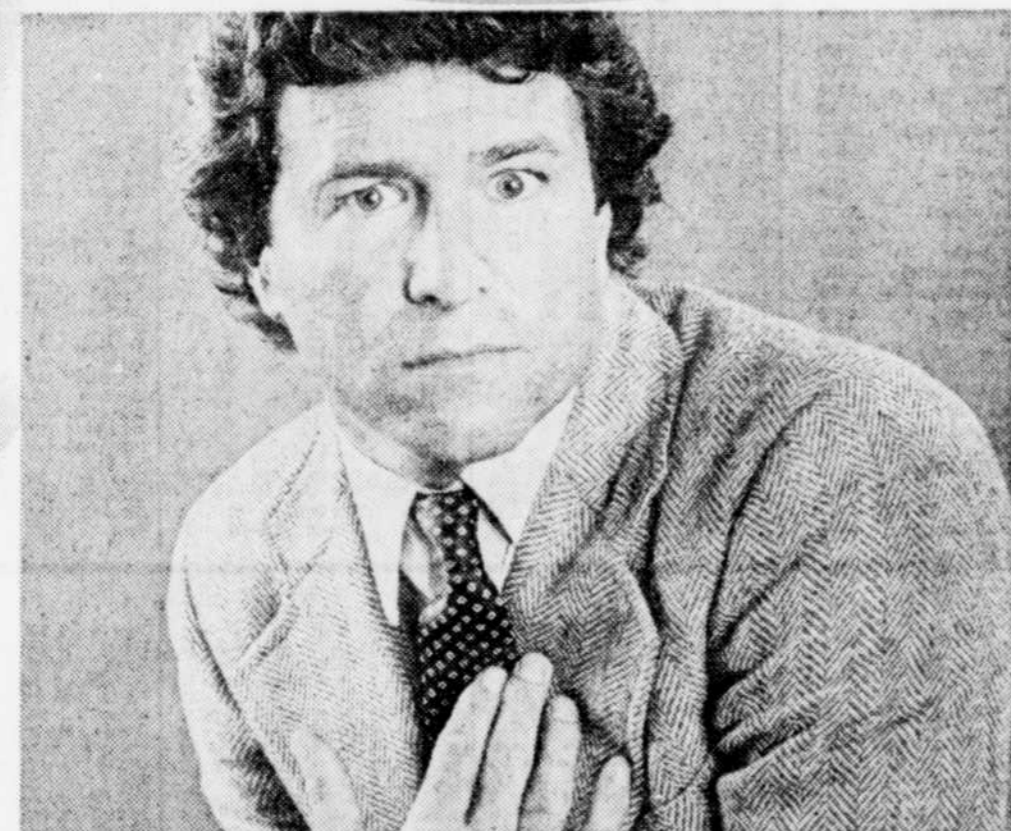
Obligations céréales mixtes

TORONTO (PC) — Les cours des grains à terme ont clôturé irrégulièrement, hier à la Bourse des matières premières de Chicago. Le blé perd 2 à 2.50 cents, livraison décembre \$4.3575 le boisseau; l'avoine perd 0.50 cent et gagne 2.50 cents, déc. \$2.2075; le maïs gagne 1.50 à 2 cents, déc. \$2.8725; le soya gagne 1

à 2.50 cents, déc. \$6.43. **WINNIPEG (PC) —** Les cours des céréales étaient irréguliers hier à la Bourse des matières premières de Winnipeg. Le volume était estimé à 150,000 tonnes. Le blé clôture inchangé et en baisse de 20 cents, l'avoine gagne \$1 à \$1.40, l'orge perd 30 cents et gagne 10 cents. Le seigle perd \$4.60 à \$5.

Le colza gagne 40 à 90 cents, le lin perd \$3 et gagne \$3.

Un homme d'affaires de Ste-Foy quitte sa femme! et revient le soir même.



Ce matin-là comme tous les matins, l'homme d'affaires Jean DeSève a déposé sa femme Ginette à son travail. Puis, au lieu de se rendre à son propre

bureau, il a pris la direction de l'aéroport. Dans la poche gauche de son veston, il avait un Prêt-à-partir d'Air Canada pour Toronto.

Un habitué du Prêt-à-partir d'Air Canada, il était assuré d'arriver à l'heure dite. Pour une affaire importante à régler avec un client de l'endroit.

En moins d'une journée

Et ce soir-là comme tous les soirs, Jean DeSève est passé prendre sa femme à son travail avant de rentrer à la maison. Il était souriant. Détendu.

Le voisin qui l'a salué était loin d'imaginer qu'il avait fait un voyage d'affaires de près de 900 milles en moins d'une journée.

Le Prêt-à-partir

Et pourtant, Jean DeSève effectuait régulièrement des voyages-éclair à New York, Toronto, Val d'Or, Windsor, Chicago, Montréal et Ottawa.

Parce qu'il peut compter sur le Prêt-à-partir d'Air Canada, il sait qu'il lui est facile d'aller sur place, régler une affaire et en revenir rapidement. Et il en profite.

Il exige Le Prêt-à-partir d'Air Canada.

Les voyages-éclair d'Air Canada

3 vols directs tous les jours de la semaine vers Toronto

AC 505	Départ 06 H 20	Arrivée 07 H 50
AC 535	16 H 45	18 H 15
AC 523*	20 H 10	22 H 26

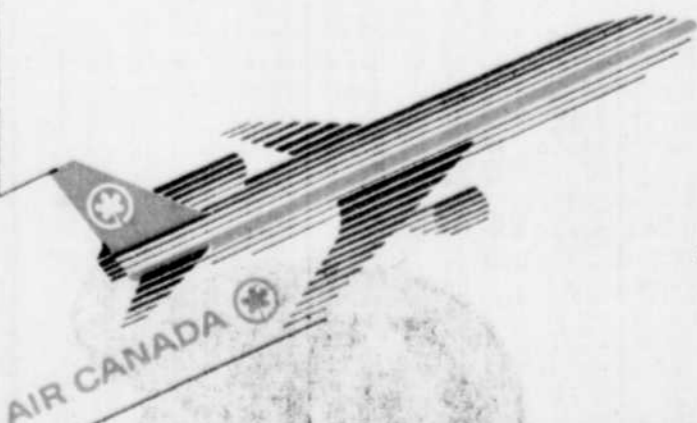
*excepté samedi

Via Montréal vers Toronto, 3 vols par jour en semaine

2 vols directs pour le retour vers Québec

AC 522	Départ 16 H 45	Arrivée 18 H 48
AC 534	18 H 45	20 H 05

Via Montréal vers Québec, 5 vols tous les jours



Prêt-à-partir une marque de commerce d'Air Canada

Crédit Foncier

FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

19%

2 ANS

payé annuellement

PLACEMENTS À TERME GARANTI

Québec: 1135, chemin Saint-Louis (418) 681-0277

Montréal: 282-1880 • Ottawa: 238-6084

INSTITUTION INCORPORÉE RÉGIE DE L'ASSURANCE DÉPÔTS DU QUÉBEC

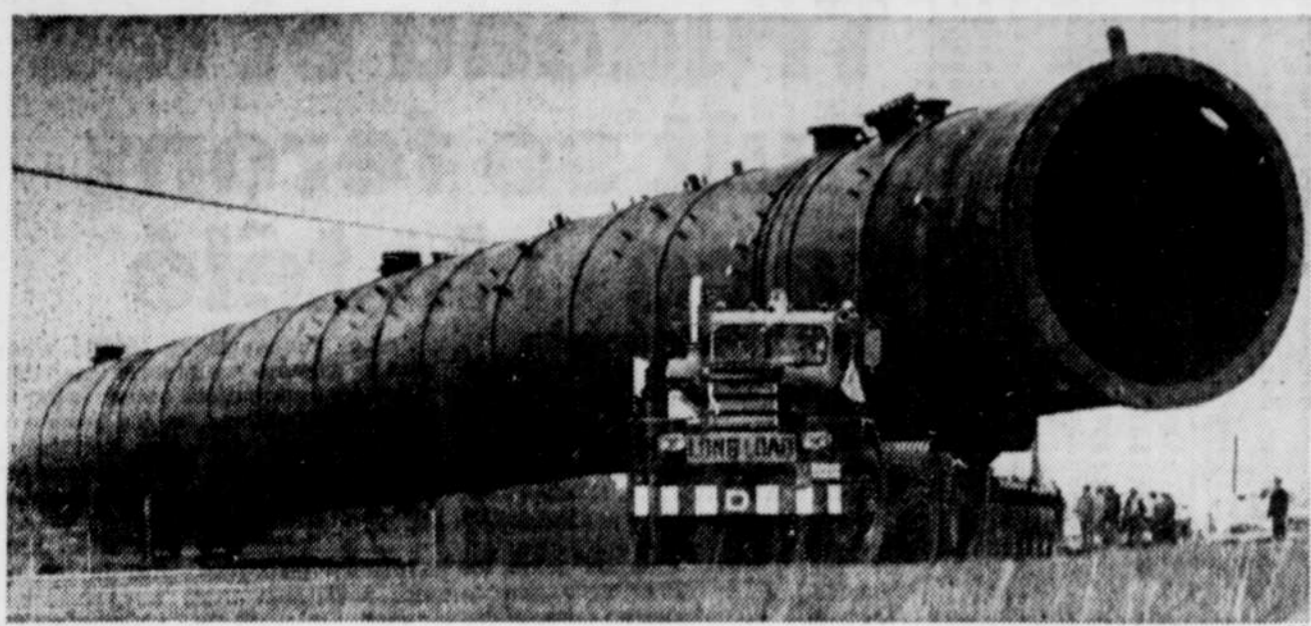
MEMBRE SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DÉPÔTS DU CANADA

ENTREPOT à louer

9,180 pi. car. incluant 1,200 pi. car. en espace à bureaux

635 boul. Pierre-Bertrand Vanier 681-7211

Un mode d'épargne supérieur Nos certificats de dépôt garantis **18** % Intérêt annuel Période de 1 an. **TRUST GENERAL**



Tour géante

Samia deviendra le lieu permanent d'ici deux semaines de la plus haute tour monopiecée usinée au Canada, lorsque la structure gigantesque sera érigée à l'usine de Dome Petroleum. La tour qui sera utilisée pour produire de l'isobutane et du butane ordinaire, a été amenée en début de semaine dans le secteur industriel de la ville. Elle pèse 165 tonnes, mesure 54 mètres de long et a un diamètre de 4,3 mètres.

Pierre Lortie: **La priorité au Québec: développer l'économie**

par Réal LABERGE

RIVIÈRE-DU-LOUP — Le développement de notre économie constituera la grande priorité de la société québécoise au cours des années 1980.

Ce qui implique un certain consensus sur les grandes articulations d'un tel projet, comme il en a été pour les autres secteurs de l'éducation et du développement social, lors des décennies précédentes.

Cette opinion a été exprimée hier soir à Rivière-du-Loup par le président de la Bourse de Montréal, M. Pierre Lortie, lors d'un souper regroupant quelque 150 membres de la Chambre de commerce. L'événement marquait l'inauguration officielle de Télé-Bourse, un nouveau système de diffusion de nouvelles et cotes boursières par les réseaux de câblodiffusion, mettant l'information boursière à la portée de tous, 24 heures par jour, grâce à la télévision.

Plan d'action

A partir d'une esquisse de son diagnostic sur la situation présente au Québec, le président de la Bourse de Montréal a décrit ce qui lui apparaissait constituer les principaux éléments d'action du développement des marchés financiers au Québec.

Comme lignes directrices, M. Lortie a notamment dégagé trois axes de déploiement stratégique, pour la Bourse de Montréal, soit d'abord qu'elle devienne beaucoup plus pertinente aux besoins spécifiques de l'économie québécoise et de celle des provinces maritimes, en fonction entre autres, du financement de l'exploration minière par les PME.

En cela, a-t-il insisté, après cinq ans d'échecs et de paralysie attribuables à des énoncés de politique de la Commission des valeurs mobilières du Québec, qui ont été édictées et adoptées à la demande de la commission ontarienne. "Il était temps de se réveiller et de donner un sérieux coup de barre".

Pour sa part, la Bourse de Montréal est passée à l'action, avec une première au Canada, soit la formation en juillet dernier, d'un comité conjoint de l'industrie des valeurs mobilières et de l'industrie des mines.

Le premier rapport de ce comité devrait être rendu public d'ici à quel-

ques semaines, a prévu M. Lortie, qui a également signalé la formation d'un second comité sur le financement public de la moyenne entreprise.

En deuxième lieu, selon le président de la Bourse de Montréal, cette institution doit innover, notamment en créant de nouveaux marchés et de nouveaux services spécialisés.

Il a mentionné le risque financier des fluctuations de prix, dans l'industrie du bois, et en marché à terme, pour l'industrie des pêches.

M. Lortie a aussi parlé du défi principal en industrie québécoise des valeurs mobilières, qui est de stimuler la formation de nouvelles entreprises en ce secteur et de s'assurer que la réglementation de la Commission des valeurs mobilières du Québec ne soit pas indûment contraignante.

Enfin, la troisième ligne directrice doit être celle d'un soutien actif du secteur financier québécois, qui a été touché par notre sport national, le débat nationaliste.

Avec le résultat, a notamment

remarqué M. Lortie, que "le Québec a perdu en 10 ans un immense réservoir de talents et de know-how, à cause de centaines d'anglophones de l'industrie, qui sont allés s'installer ailleurs."

Montréal en a subi une érosion sévère, au niveau de la relève et cela, aux dépens de Toronto, qui a confirmé son rôle de leader.

"Et on ne s'improvise pas dans le métier de l'industrie des valeurs mobilières", a lancé le président de la Bourse de Montréal, en remarquant que la relève francophone n'était pas et n'est pas encore suffisante pour maintenir Montréal à son niveau d'antan.

M. Lortie a conclu que le soutien actif du secteur financier québécois nécessitera un effort concerté de tous les intervenants, des institutions d'enseignement au personnel de la Bourse de Montréal, en passant par celui des institutions financières et des courtiers en valeurs mobilières.

Désormais, a-t-il insisté, le mot d'ordre au Québec doit être oui à l'excellence et non à la médiocrité.

Selon Edward P. Neufeld **Les taux de change ne varieront guère en 1982**

Les taux de change des principales monnaies ne connaîtront pas de variation importante en 1982. C'est ce qu'a déclaré hier le premier vice-président et économiste en chef de la Banque Royale du Canada, M. Edward P. Neufeld.

Prenant la parole lors du colloque 1981 sur la finance internationale, tenu au Japon, M. Neufeld a laissé entendre qu'aucun changement radical n'étant prévu, les grandes entreprises internationales seront fortement portées à se tourner pour leurs emprunts vers la monnaie qui présente le taux d'intérêt le plus faible — sauf, naturellement, celles qui effectuent leurs emprunts en une monnaie particulière pour des raisons spéciales.

Mais même ici, a poursuivi M. Neufeld, il faut apporter des nuances. Les différences qui existent entre les

taux d'intérêt et l'évolution prévue des taux de change laissent entendre que les emprunts en yens pourraient présenter plus d'attrait que les emprunts en francs suisses ou en deutschemarks.

Dans ses prévisions touchant les taux de change, M. Neufeld a dit que la monnaie du Japon, de l'Allemagne de l'Ouest et de la Suisse connaîtront sûrement un mouvement haussier en raison de la vigueur ou du renforcement de la balance des paiements de ces pays et du fait qu'ils arrivent assez bien à freiner l'inflation, ainsi que — pour la Suisse et l'Allemagne de l'Ouest — de la sous-évaluation de leur monnaie à parité de pouvoir d'achat.

Le dollar américain, a poursuivi M. Neufeld, a atteint un sommet, mais il n'accusera pas de repli prononcé. Dans l'ensemble, son taux réel flé-

chira légèrement. Les progrès continus réalisés en vue de réduire l'inflation et la confiance accrue accordée au dollar comme monnaie internationale sont susceptibles de compenser les effets négatifs du déficit des comptes courants qui se dessine et la baisse légère des taux réels d'intérêt.

Selon M. Neufeld, le dollar canadien n'aura guère de résistance l'an prochain, compte tenu de l'accroissement du déficit de la balance des paiements du Canada et d'un taux d'inflation qui se situe entre 1 et 2 pour 100 de plus qu'aux États-Unis. Cependant, la compétitivité actuelle du Canada — son taux réel et la politique monétaire faisant en sorte que les taux d'intérêt du Canada restent supérieurs à ceux des États-Unis — devrait empêcher tout affaiblissement.

LES DÉTAILLANTS GULF VOUS PROPOSENT:

LA MISE AU POINT D'HIVER. UNE OFFRE DES DÉTAILLANTS GULF.

Jusqu'au 21 novembre 1981 chez les détaillants participants.

Pour démarrer sans problème cet hiver, prenez tout de suite rendez-vous.

VOTRE DÉTAILLANT GULF PROCÉDERA AUX OPÉRATIONS SUIVANTES:

- analyse préalable de l'allumage
- vérification électroscopique de la possibilité de rectification des fonctions du véhicule par mise au point
- débit de la bobine
- câbles de haute tension
- allumage électronique
- répartition de la puissance des cylindres du moteur
- chapeau de distributeur
- élément d'épurateur d'air
- soupape RGC et élément du filtre
- toutes les courroies et boyaux
- batterie (les bornes seront nettoyées)
- système de retour des gaz
- filtre des conduits d'essence
- système de charge
- tous les niveaux de liquides
- antigel (le point de congélation sera noté)
- système révisé d'allumage

IL FOURNIRA ET INSTALLERA:

- des bougies antiparasites neuves

IL GRAISSERA ET RÉGLERA:

- la soupape de contrôle d'échappement
- le carburateur
- le distributeur

Servez-vous de votre carte voyage Gulf et, dans la plupart des stations Gulf, des cartes Visa ou MasterCard. C'est commode.

\$3995*
À PARTIR DE (OU MOINS) 4 CYLINDRES À ALLUMAGE ÉLECTRONIQUE

\$4395*
À PARTIR DE (OU MOINS) 6 CYLINDRES À ALLUMAGE ÉLECTRONIQUE

\$4795*
À PARTIR DE (OU MOINS) 8 CYLINDRES À ALLUMAGE ÉLECTRONIQUE

Les prix pratiqués par les détaillants participants couvrent les pièces et la main-d'oeuvre. *Pour la plupart des voitures. Vis platinées et condensateur en sus, selon le cas.



On est de service
Gulf

*Marque déposée et conception graphique Gulf de Gulf Oil Corporation utilisées par l'usage inscrit Gulf Canada Limited.

Vous sentez-vous à la dérive...



face à la complexité de la gestion de vos placements?

La gestion de placements exige une connaissance approfondie du marché des actions, des obligations, des hypothèques, des immeubles, de la fiscalité et de la conjoncture économique en général. Il faut aussi pouvoir consacrer énormément de temps!

Sans engagement, vous pouvez venir discuter avec un gestionnaire-conseil du Trust Général. Venez vous renseigner sur les différents moyens qui existent pour vous aider à gérer vos placements. Téléphonnez à Charles Laflamme, M.Sc. com., M.I.C.F., directeur service des placements, pour prendre rendez-vous, ou encore, demandez notre brochure explicative. C'est gratuit! Nous acceptons les frais d'appel.



TRUST GENERAL

1091, chemin Saint-Louis, Québec (418) 688-0630

Mises à pied, à la cie Bélanger

par Réal LABERGE

MONTMAGNY — Le fabricant d'appareils ménagers Bélanger-Admiral a procédé depuis lundi à des mises à pied périodiques qui touchent plus de 300 des 460 employés de son usine de Montmagny.

C'est ce qu'a confirmé hier au SOLEIL le vice-président à la fabrication pour le Québec, M. Roger Fortin, en précisant qu'il s'agit d'un ralentissement temporaire des opérations résultant d'un manque de

pièces, suite à des difficultés encourues par certains fournisseurs.

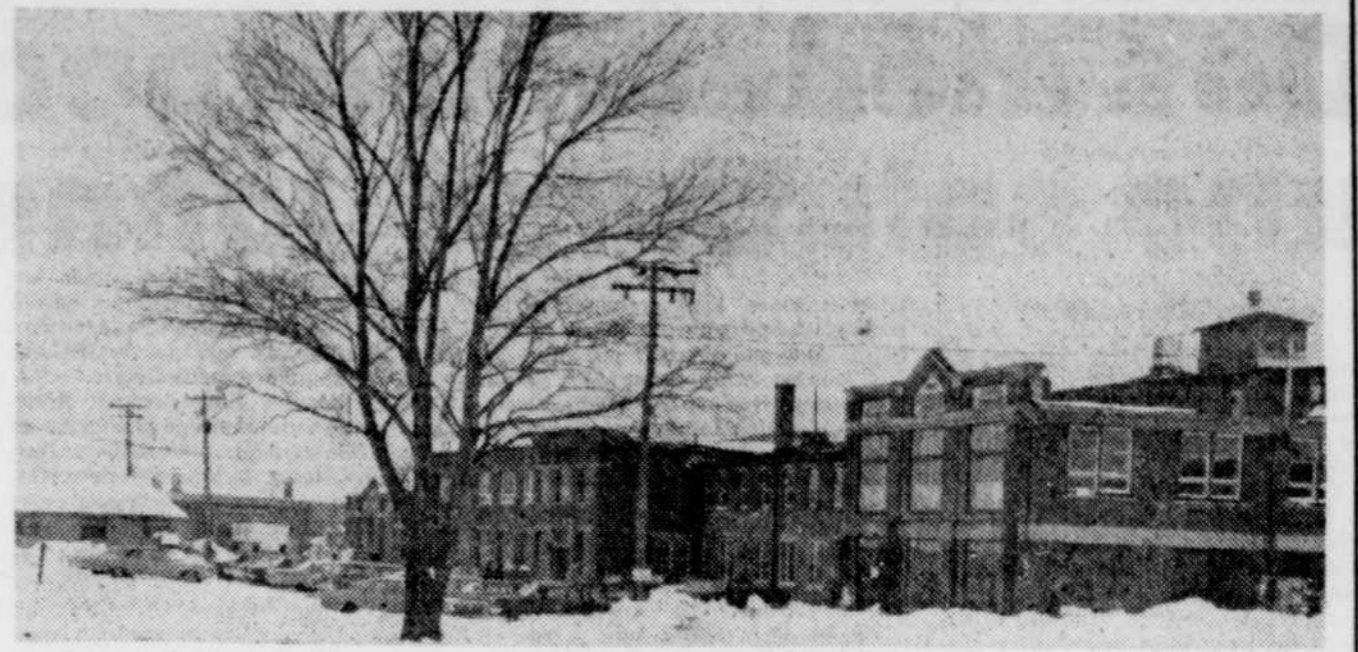
La ronde des renvois a commencé lundi par un premier contingent d'une centaine d'employés manuels, qui ne seront rappelés au travail qu'en fonction de la résorption des problèmes d'approvisionnement.

Hier soir, un groupe supplémentaire de quelque 200 employés ont subi le même sort de la mise en chômage. Dans ce cas, le retour au travail est toutefois prévu d'ici à une semaine et demie. Le travail devrait se poursuivre alors

jusqu'au début de décembre, selon les besoins du marché.

Pour les quelque 300 employés ainsi privés temporairement de leur emploi, l'arrêt de travail pourra alors se prolonger jusqu'après les Fêtes.

En raison de la situation économique et des hauts taux d'intérêts, il n'est pas question d'augmenter indûment les inventaires de produits finis, a expliqué M. Fortin. Les ajustements de travail et de fabrication devront se faire suivant les ventes.



Bélanger-Admiral veut ajuster la fabrication aux ventes.

Le Soleil, Réal Laberge

Projet pilote à Sainte-Croix

Bénévoles pour le temps des "relevailles"

par Anne-Marie VOISARD

SAINTE-CROIX — Diane s'est retrouvée, seule à la maison, avec son nouveau-né dans les bras. Du jour au lendemain, sans expérience. Le bébé pleure. La voilà inquiète, fatiguée, déprimée. Le ménage n'est pas fait, le lavage non plus. C'est l'heure de se

mettre à table. Elle n'a pas trouvé le temps de cuisiner. Où est la solution?

Le cas de Diane n'est pas unique. Pour beaucoup de femmes, la période des relevailles est difficile à vivre. Les pères ne sont pas toujours disponibles ou capables d'aider comme il faudrait. Le bébé apporte un surcroît de travail

Et la mère n'a pas encore repris toutes ses forces.

Jocelyne Lemay, infirmière en périnatalité au CLSC (centre local de services communautaires) Arthur-Caux, de Laurier-Station, rencontre quotidiennement des femmes qui viennent d'accoucher. Elle connaît leurs problèmes. C'est d'ailleurs ce qui lui a donné l'idée d'organiser un service d'aide à domicile.

Les relevailles — c'est le nom que Jocelyne donne à son projet — s'adresseront, dans un premier temps, aux femmes de Sainte-Croix. Jocelyne est issue de ce milieu. Elle y travaille. Elle s'y sent à l'aise. C'est pourquoi, elle a choisi cette population comme projet pilote.

Critères d'admission

Les aides bénévoles, quant à elles, peuvent venir de Sainte-Croix ou d'ailleurs. Les personnes intéressées peuvent contacter Jocelyne ou Ginette Rousseau au CLSC à 728-3435. Il n'est pas nécessaire d'avoir eu soi-même des enfants pour devenir aides bénévoles. L'âge n'entre pas non plus en considération.

La première qualité que Jocelyne attend des aides bénévoles, c'est la disponibilité. Il faut aussi qu'elles soient des femmes capables d'écouter. Celles qui ont eu elles-mêmes des enfants, il y a cinq, huit ou dix ans, devront accepter de se recycler. Il y a dix ans, les bébés mangeaient des céréales à deux semaines. Au-

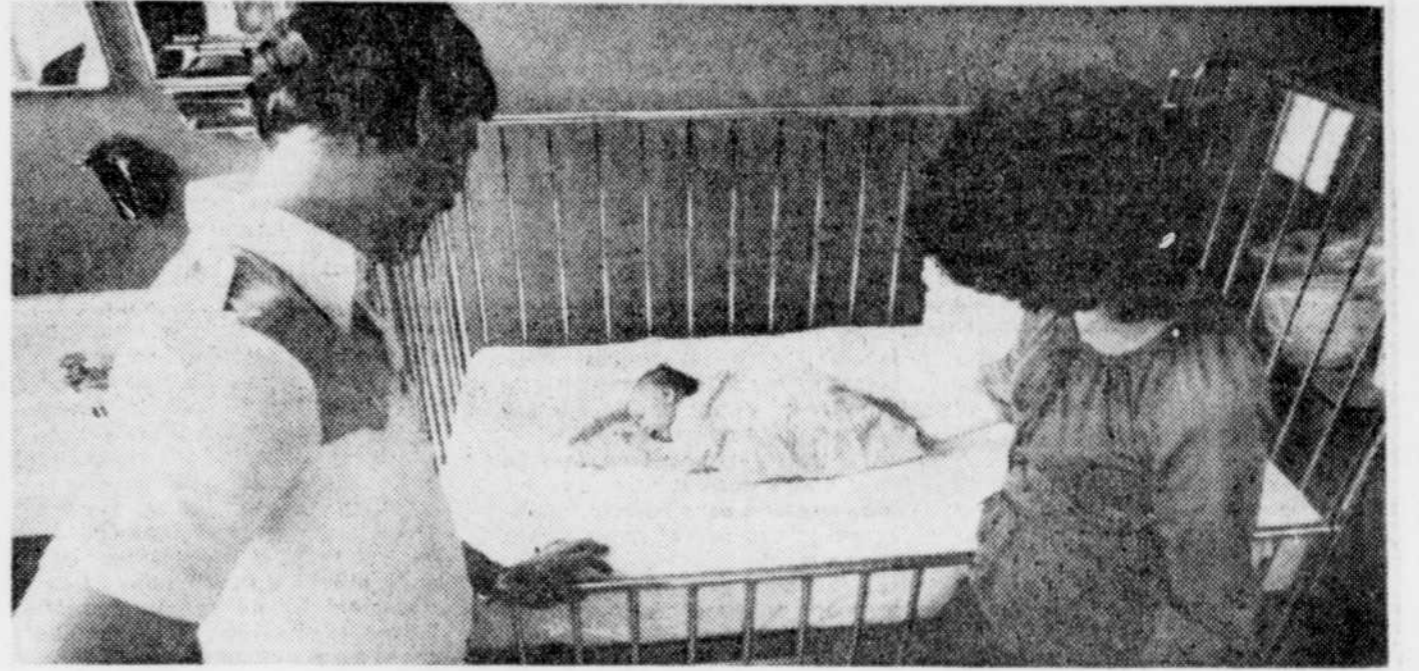
jourd'hui, on attend trois ou quatre mois pour leur en offrir. Beaucoup de femmes choisissent d'allaiter leur bébé. C'est un phénomène récent. Les méthodes de contraception évoluent. Bref, il faut se familiariser avec les idées du jour.

Jocelyne est d'avis qu'après deux ou trois rencontres, les aides bénévoles seront prêtes à entreprendre leur travail auprès des nouvelles mères.

Ces dernières devront, de leur côté, manifester leurs besoins. Une femme peut vouloir simplement qu'on aille la rassurer. Il suffira de l'écouter ou de lui parler. Une autre souhaitera qu'on l'aide dans ses travaux ménagers. Parfois, il y a des enfants plus âgés dont il faut aussi prendre soin. Une femme plus jeune se sentira peut-être plus efficace avec ces enfants à distraire ou à occuper. Très souvent

aussi, la jeune mère n'aura besoin que d'une gardienne capable de prendre le relèvement pendant qu'elle s'offre quelques heures de congé.

Si le recrutement se fait sans trop de difficultés, Jocelyne croit être en mesure, vers la fin de novembre, d'offrir son nouveau service aux nouvelles mères de Sainte-Croix. Par la suite, les relevailles pourront s'étendre à d'autres municipalités de la région.



Dans plusieurs foyers, un nouveau-né apporte un surplus d'ouvrage et la mère n'ayant pas repris toutes ses forces, un service d'aide à domicile peut être la solution.

L'imprimerie Le Quotidien sera vendue

par Gilles PEPIN

du bureau du Soleil LEVIS — L'imprimerie Le Quotidien Limitée, établie sur l'avenue Bégin à Lévis depuis 44 ans, est sur le point d'être vendue par le syndicat Cooper & Lybrand.

L'entreprise continue cependant sa production en gardant au travail une quarantaine d'employés.

Le représentant du syndicat dans ce dossier, M. André Giroux, rejoint hier par téléphone à son bureau de Montréal, n'a voulu dévoiler aucun renseignement. LE SOLEIL a cependant appris par ailleurs que trois offres ont été présentées avant-hier pour l'achat de cette importante imprimerie de la rive sud de Québec.

La requête en faillite a été présentée par deux fournisseurs, dont la maison J-B. Rolland, dans le but de presser la négociation pour la vente de l'entreprise, d'après ce qu'a révélé au SOLEIL l'ex-proprétaire et fondateur de la société lévisienne, M. Adrien Bégin.

Le créancier J-B. Rolland avait déjà consenti une marge de crédit de \$80,000, mais les montants qui lui étaient dus par Le Quotidien ex-

cédaient cette somme de quelque \$20,000. Ce qui a aussi précédé l'ordonnance de séquestre, rendue le 30 septembre, fut le rappel de la marge de crédit à la Banque de Montréal ainsi que l'acte de fiducie déjà donné par cette institution financière.

M. Bégin, qui se rend encore à l'imprimerie quotidiennement, admet que la vente est une heureuse solution, puisqu'elle permettra de décharger un bilan financier dont le passif est devenu trop considérable et surtout très coûteux selon les taux d'intérêt actuels. Une carence à la direction avait laissé accumuler considérablement les comptes à recevoir.

L'appellation du Quotidien est connue dans la région de Québec depuis fort longtemps. Ce nom fut d'abord celui d'un journal quotidien, qui fut publié, de 1868 à 1937, par la Cie de publication de Lévis Limitée, une propriété de M. J.-Edouard Mercier. M. Adrien Bégin acquit alors les actifs et installa la nouvelle compagnie au 45 de l'avenue Bégin. Cette dernière société a édité l'hebdomadaire La Tribune de Lévis pendant plus de 30 ans.

Adrien Bégin fut ainsi journaliste pendant trois décennies.

L'imprimerie Le Quotidien réalise beaucoup de publications, notamment pour l'université Laval. Elle imprime aussi des périodiques, comme la Gazette officielle du Québec, la Semaine commerciale et un bulletin mensuel de statistiques des Nations-Unies.

BRUNSWICK
Depuis 1845
le plus grand nom du billard

15 modèles à votre choix, 6' à 12'

A compter de 425 \$

Salle de montre ouverte le jeudi jusqu'à 20h30, le samedi jusqu'à 16h30
215, rue Caron
Tel: 529-5395

VOUS AVEZ BEAUX JEUX CHEZ MENDES

Specialistes du billard, des quilles et jeux familiaux

COLLÈGE BART

SESSION JANVIER '82 ADMISSION

Programme de techniques de secrétariat

1re SESSION

- Cours menant au diplôme d'études collégiales (DEC)
- Attestation d'études collégiales postsecondaires (AEC)
- Programme intensif ou régulier
- Aménagement du programme selon la formation antérieure

Aussi disponibles:
cours aux adultes et cours de traitement de textes

751, Côte d'Abraham Québec G1R 1A2
Pour l'inscription, demandez le service d'admission
522-3906
Date limite d'inscription: 8 décembre 1981

CHOISISSEZ LA QUALITE Hotpoint ET LES PRIX "BARNABÉ"!

LA312D

DE302

(semblables à l'illustration)

OFFRE-BONI spéciale
12 litres de all avec l'achat de toute laveuse Hotpoint

LA PAIRE: \$689

FOUR MICRO-ONDES Hotpoint

Modele RE942

\$619

MEUBLES BARNABÉ

875, Trans-Canada, St-David (anc. Ameublement Beaumont) 833-9222

St-Vallier Cté Bellechasse 884-2831

St-Paul Cté Montmagny 469-2188

Réouverture des Abattoirs R. Roy: on négocie toujours

par Jean-Charles GRENIER

Les négociations se sont poursuivies, hier encore, entre l'actionnaire majoritaire des Abattoirs R. Roy de Saint-Charles de Bellechasse et la Société québécoise d'initiative agro-alimentaire (SOQUIA), dans le but de permettre la réouverture de l'entreprise qui a fermé ses portes vendredi dernier.

Cette fermeture est survenue après le rappel par SOQUIA d'un prêt de \$800,000 consenti aux Abattoirs R. Roy et dont le solde dû est de quelque \$500,000. Après ce rappel, la Banque Nationale du Canada a embolisé le pas et mis un terme à une entente accordant à l'entreprise une marge de

crédit de \$4,200,000 dont \$3,905,000 ont été engagés.

Ces créanciers ont donc délégué, vendredi dernier en cours d'après-midi, leurs mandataires afin de prendre possession des biens de l'entreprise aux installations de Saint-Charles de Bellechasse. L'actionnaire principal Raymond Roy s'est alors objecté à cette démarche car un moratoire était intervenu il y a trois mois sur le remboursement du prêt à SOQUIA. Les créanciers ont à ce moment répliqué en déposant une requête en injonction au palais de justice de Québec afin de procéder à la prise de possession de l'entreprise. Le tribunal a toutefois reporté à mardi l'audition de la requête en injonction. Et mardi, les requérants ont demandé

de reporter au 29, c'est-à-dire aujourd'hui, l'audition de demande d'injonction car les parties en étaient venues à une entente verbale. Cette entente verbale n'a pu être mise en forme et traduite dans un document écrit. Le procureur Michel Chabot, représentant les intérêts de Raymond Roy, a indiqué, tard mardi soir, que SOQUIA proposait dans son document écrit un compromis qui se traduisait par une prise de contrôle de l'entreprise, ce qui était inacceptable aux yeux de son client car, lui aussi, faisait des concessions et investissait de l'argent dans la reprise.

Après ce premier échec, les parties se sont toutefois rencontrées à nouveau au cours de la journée d'hier et ont tenté de mettre un terme au conflit. Toutefois, aucune information n'avait encore filtré, tard hier soir, sur le cours de ces négociations.

Un des obstacles semble, comme l'a souligné le procureur Michel Chabot, la volonté de SOQUIA, déjà actionnaire de l'entreprise à 39 pour 100, de prendre un contrôle. Ce à quoi s'oppose le président Raymond Roy en invoquant l'argument que SOQUIA a comme mission de venir en

aide aux entreprises et non pas d'en prendre le contrôle.

A ce sujet, l'avocat Michel Chabot a souligné que s'il était dans l'intention de SOQUIA de diriger les Abattoirs R. Roy, la société d'Etat n'avait qu'à s'en porter acquéreur par le biais d'un achat. De plus, de l'avis du procureur Michel Chabot, la compétence de Raymond Roy ne fait aucun doute dans ce domaine. A ce sujet, il rappelle que l'entreprise a connu ses plus grandes difficultés au moment où un administrateur surveillant, délégué par SOQUIA, a veillé à la marche des Abattoirs R. Roy, ces dix derniers mois.

C'est d'ailleurs le refus des propriétaires majoritaires d'accepter plus longtemps la présence de cet administrateur qui a entraîné, la semaine dernière, le rappel du prêt de SOQUIA.

Les Abattoirs R. Roy, employaient quelque 110 personnes et étaient dotées d'équipements des plus modernes. Les installations servaient uniquement à l'abattage du porc à raison de 6,000 bêtes par semaine. Les marchés visés étaient des marchés locaux, américains et japonais.

Québec, Le Soleil, jeudi 29 octobre 1981

COEUR

(Suite de la première page)

ans, réalisées au coût de \$22 millions, ont été entreprises pour déterminer si le Propanolol pouvait secourir les quelque 850,000 Nord-Américains qui subissent chaque année une crise cardiaque.

Le médicament est actuellement recommandé contre l'hypertension et l'angine de poitrine, cette douleur qui provient de l'insuffisance coronarienne.

Un journal scientifique doit publier la semaine prochaine les conclusions de l'étude.

Le Boston Globe annonçait hier que les chercheurs avaient décidé qu'il serait inconvenant de priver plus longtemps de ce médicament les 2,100 patients d'un groupe expérimental qui ne reçoivent que des placebos.

Un autre groupe de 2,100 patients ont pris le médicament trois fois par jour et leurs crises cardiaques sont beaucoup moins fréquentes.

La FDA a d'abord approuvé le Propanolol en 1967. Son porte-parole, M. Wayne Pines, a dit que le nouveau médicament pourrait être ap-

prouvé définitivement d'ici quelques mois si l'Institut en démontre les vertus.

Le médicament est commercialisé sous le nom d'Inderal.

Les chercheurs ne savent pas encore s'il peut prévenir les crises cardiaques mais ils pensent qu'il peut réduire le travail du coeur.

SQ

(Suite de la première page)

"patrouille statique" à chaque fois que cela était possible.

L'informateur s'est cependant refusé à dire si des limites de kilométrage avaient été fixées. Il a ajouté que cela était même improbable. Mais des patrouilleurs ont prétendu le contraire. Dans la région de Québec, ils parlent d'un maximum de 100 kilomètres par jour en temps normal et à Montréal cette distance serait réduite à 70 km.

Certains agents trouvent ces directives ridicules car, disent-ils, dans certains cas une bonne partie de ce maximum de distance est déjà hypothéquée par l'aller et retour au poste.

Les rumeurs de compressions vont encore plus loin: à Montréal, on prétend que l'on s'approprierait à réduire de 40 pour 100 le nombre de voitures de patrouille de la Sûreté du Québec sur les routes de la province.

SILLERY

(Suite de la première page)

trouvait malheureux que toute cette affaire ait été portée sur la place publique "alors que ma lettre du 31 juillet 1981 n'avait plus sa raison d'être compte tenu des solutions qui avaient été apportées par les membres du conseil et auxquelles j'avais souscrit", ajoute-t-elle.

Par ailleurs, Me Corriveau déplore que cette lettre du 31 juillet fasse actuellement l'objet des manchettes à la une dans les médias et que l'accent soit "exclusivement sur l'aspect qui, à mes yeux, s'avère le moins important".

La déclaration du maire Blais

J'ai été informé par Mlle Corriveau que j'étais la personne visée dans sa lettre du 31 juillet 1981 adressée personnellement aux membres du conseil de ville de Sillery.

Il s'agissait d'une lettre confidentielle et les faits allégués ne correspondaient pas aux termes employés dans la lettre. Comme Mlle Corriveau était en congé de maladie justifié par des rapports médicaux, nous avons jugé à propos d'attendre d'obtenir de plus amples précisions.

Les questions soulevées par Mlle Corriveau sont principalement d'ordre professionnel, comme elle le souligne elle-même dans sa lettre du 28 octobre 1981, lorsqu'elle affirme:

"Qu'elle fait actuellement l'objet des manchettes à la une dans les médias d'information, et, malheureusement comme il se produit

souvent en pareille occasion, l'accent est mis exclusivement sur l'aspect qui, à mes yeux, s'avère le moins important".

Récemment des membres du conseil et moi-même avons rencontré Mlle Corriveau à quelques reprises pour discuter des questions administratives et professionnelles concernant ses tâches et responsabilités comme elle le souhaitait.

Quant à moi, personnellement, je nie catégoriquement avoir exercé sur Mlle Corriveau le moindre harcèlement de quelque nature que ce soit.

Je considère que l'incident est maintenant clos. J'entends donc continuer de servir mes concitoyens comme je l'ai toujours fait dans le passé.

Charles-H. Blais

SADATE

(Suite de la première page)

pérative sont confiants de se sortir de ce mauvais pas.

"Le redémarrage n'attend que la lettre de crédit de la banque (garantissant les fonds de l'acheteur), a expliqué M. Poirier. Est-ce la mort du président qui retarde l'émission de la lettre ou bien est-ce que les financiers égyptiens s'en servent pour faire baisser les prix? C'est là tout le jeu."

Selon la société de vente du bois Sovebec, à laquelle adhère la scierie de Saint-Elzéar, il ne faut pas s'en faire: "Nous attendons la confirmation de la lettre de crédit d'ici quelques jours", a souligné le di-

recteur général Jacques Dion, de Sovebec. La mort du président Sadate a amené le gel des transactions, mais le projet suit son cours. "C'est lent, mais cela correspond à leur façon de mener les choses", a conclu M. Dion.

Selon M. Robert Poirier, cet incident de parcours ne mettra pas en péril la rentabilité à moyen terme de l'entreprise de sciage et de fabrication du bardeau de cèdre construite au coût de \$1.1 million. Les prévisions de bois scié seront toutefois ramenées de 4 millions de pmp à 2 millions de pmp, cette année. Les prévisions de production de 7,500 toises de bardeaux de cèdre (nécessitant 775,000 pmp de bois) sont cependant maintenues.

SONDAGE

(Suite de la première page)

participation du PQ, la répartition des voix est substantiellement différente: les libéraux ne recueillent plus que 22 pour 100 des intentions de vote, le Parti québécois grimpe à 35 pour 100 et le Parti conservateur arrive au troisième rang avec 8 pour 100 tandis que le NPD obtient seulement 3 pour 100.

Les résultats de ce sondage tendent enfin à démontrer que le projet du Parti québécois de présenter des candidats aux prochaines élections fédérales est favorablement accueilli par une majorité de Québécois francophones. 58 pour 100 des personnes interrogées y souscrivent tandis que 28 pour 100 s'y opposent. Quelque 13 pour 100 n'ont pas encore arrêté leur position sur le sujet et se classent dans la catégorie des indécis.

Second volet

Un second volet du sondage du PQ portait sur d'autres aspects de la vie politique québécoise, notamment dans le but d'évaluer le degré de satisfaction des Québécois à l'endroit de leur gouvernement, ainsi que la popularité des chefs et des partis politiques provinciaux. Les réponses recueillies à ce propos indiquent que l'humeur des électeurs n'a pas changé depuis la publication des plus récents sondages.

Le premier ministre Lévesque a

pris connaissance, en fin de semaine, des données de ce nouveau sondage qui l'aurait davantage convaincu de l'opportunité du projet de présenter des candidats péquistes au fédéral. Les membres de l'exécutif national ont déjà amorcé le débat au cours de leur réunion du 3 octobre à Jonquière.

Sur la base des données du sondage et à la lumière du rapport d'étape sur les problèmes d'organisation qu'implique le projet, l'exécutif prendra une décision et, s'il y a lieu, créera un comité permanent d'organisation, et mettra en branle un processus de consultation auprès des membres. Certains membres de l'exécutif regrettent toutefois que le premier ministre ait profité du conseil national de Jonquière pour lancer le projet dans le public. Ils se proposent d'exprimer leur mécontentement à la prochaine réunion et il se pourrait que le consensus soit plus difficile à obtenir que le croient les principaux animateurs de ce nouveau mouvement.

Les ministres et les députés sont très majoritairement acquis à l'idée de lancer le parti sur la scène politique fédérale en vue des prochaines élections. Parmi les plus farouches opposants au projet figurent les noms des ministres Pauline Marois, Jacques-Yvan Morin et Pierre-Marc Johnson. De vives oppositions se sont également manifestées au sein de certains exécutifs régionaux. Mais les tenants de la formation d'une aile fédérale du PQ soutiennent que la direction du parti est déjà assurée de l'appui d'une forte majorité de militants au sein de toutes les instances du parti.



LES SACS BANDOILLIÈRE

plus souple que le cuir

la nouvelle matière dont sont fabriqués ces sacs, rivalise avec le cuir au niveau de l'aspect et de la souplesse, même par temps froids, entièrement doublés, bourgogne, gris ou noir. a) \$26. b) \$24.

la maison **simons**
place ste-foy... place de l'hôtel de ville
maintenant... aux galeries de la capitale



VENTE DE SOUTIENS-GORGE

à gauche: modèle prémoulé extensible, bonnets de guipure bordés de dentelle, blanc, beige, 32, 34, 36 a-b-c, disponible avec cerceaux, rég. \$14, spécial 9,99

à droite: modèle prémoulé, bretelles extensibles, découpe de dentelle à petits coeurs, blanc, beige, lilas, 32, 34, 36, rég. \$10, spécial 7,99

la maison **simons**
place ste-foy... place de l'hôtel de ville
maintenant... aux galeries de la capitale

le mot du jour

Pas de muscles

Il faut être prudent dans l'emploi du mot "athlète" qui désigne avant tout une personne qui pratique l'athlétisme. On ne peut pas substituer athlète à joueur, surtout lorsqu'il est question de ligues mineures.

Pierre BELLEAU

LOTO-SELECT

3-2-9-6

LA QUOTIDIENNE

(tirage de mercredi)

7-3-7

Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi 9h30 à 19h30
Samedi 9h30 à 13h00

647-3233 RENSEIGNEMENTS 647-3394 REDACTION

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"



exclusive à simons

LA JUPE DE VELOURS NOIR

vous la porterez aussi bien le jour que le soir, entièrement doublée, légèrement évasee avec petites fronces à la taille qui se rabattent pour former les poches, disponible également en marron, vert forêt, gris ou malachite. 4 à 16. \$65.

LA BLOUSE...

ornée de petits volants lisérés bronze, soie polyester, blanc ou noir. 6 à 14. \$52.

la maison **simons**
place ste-foy... place de l'hôtel de ville
maintenant... aux galeries de la capitale

Gain de 3-1 des Nordiques; Filion dit non à Weir

pages C-2 et C-3

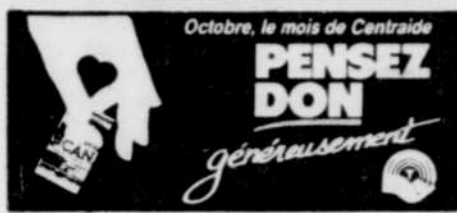
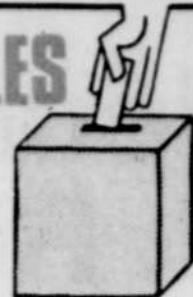
Badminton: Denise Julien éclipse sa rivale japonaise

pages C-4 et C-5

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Sainte-Foy, Cabano et Montmagny

En page A-5, Vincent Cliche analyse les styles des campagnes électorales des deux partis en présence à Sainte-Foy tandis que Réal Laberge souligne qu'à Montmagny et Cabano, le débat électoral a surtout porté sur des questions économiques. En éditorial, en page A-4, Claude Masson se prononce pour Mme Andrée Boucher à la mairie de Sainte-Foy mais affirme que, pour les postes de conseiller, des candidats valables se retrouvent dans les deux formations politiques ainsi que parmi les indépendants.



LE SOLEIL



85e année, no 256
62 pages 4 cahiers

QUÉBEC, JEUDI 29 OCTOBRE 1981

Livraison à domicile (6 jours) \$1.85
Iles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 30¢

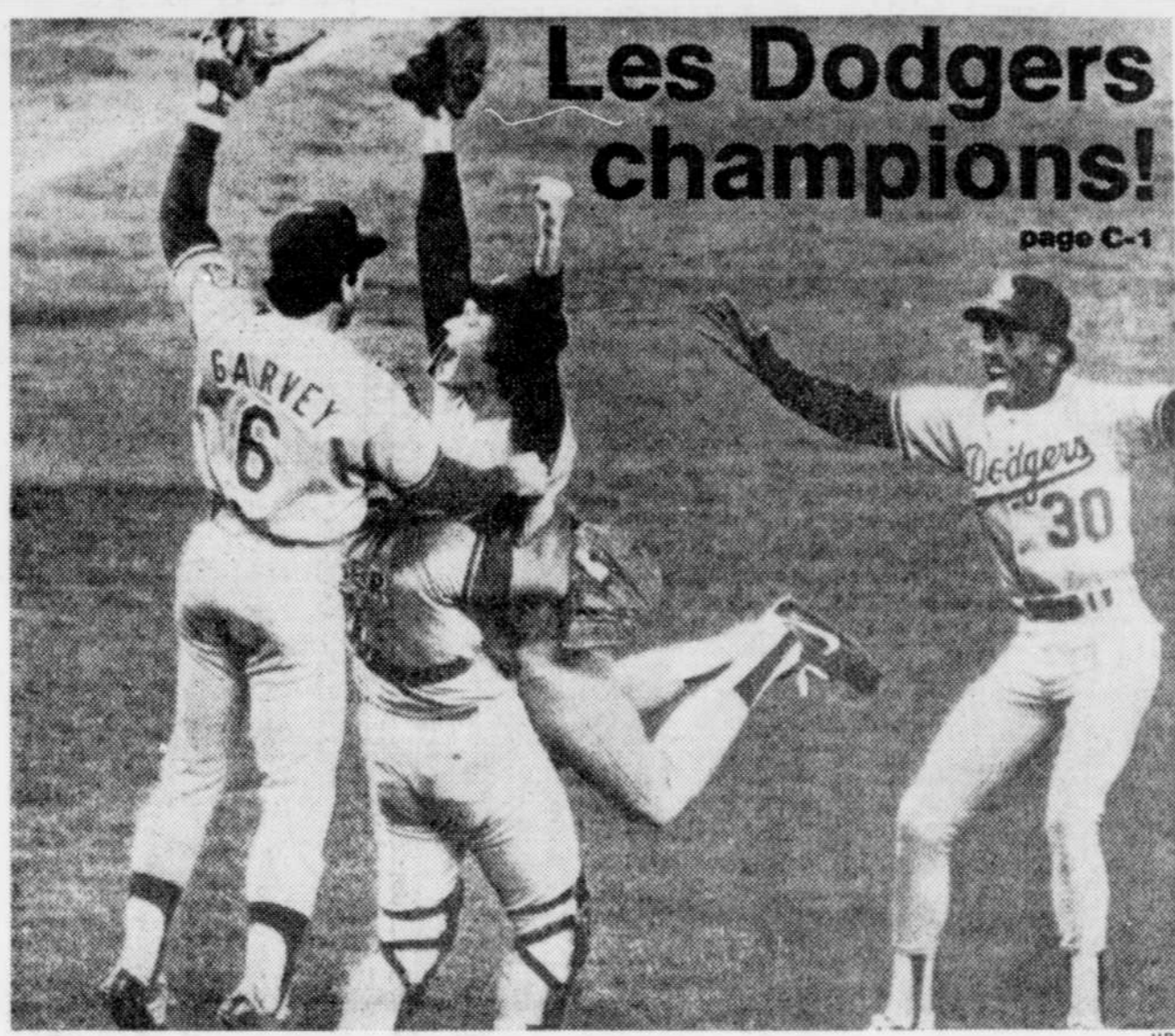
Le PQ battrait Trudeau au Québec, selon un sondage

MONTREAL (PC) — Si des élections fédérales avaient eu lieu la semaine dernière, les candidats du Parti québécois auraient recueilli au Québec plus de voix francophones que les libéraux fédéraux de M. Trudeau.

C'est ce qui ressort des résultats d'un sondage effectué par les spécialistes de l'organisation du Parti québécois sur les intentions de vote des électeurs francophones. Quelque 1,200 personnes réparties dans toutes les régions du Québec ont été interrogées au cours de cette enquête qui s'est inspirée de la méthodologie couramment utilisée par des firmes réputées, telles Crop et Sorecom.

Une première question invitait les personnes interrogées à indiquer leur intention de vote dans l'hypothèse d'élections fédérales sans la participation du PQ. Les résultats donnent 31 pour 100 des voix aux libéraux, 22 pour 100 aux conservateurs et 9 pour 100 aux néo-démocrates. Mais dans l'hypothèse suggérée d'une

Voir A-2, **SONDAGE**



Les Dodgers champions!

page C-1

Harcèlement sexuel Le maire Blais: "je suis la cible"

par Vincent CLICHE

Le maire de Sillery, M. Charles-H. Blais, a déclaré, hier, qu'il était la personne visée dans la lettre du greffier, Me Constance Corriveau, qui se disait, le 31 juillet dernier, contrainte d'offrir sa démission à cause des harcèlements sexuels et autres dont elle a été victime de la part d'un membre du conseil de ville.

Le maire Blais nie, cependant, catégoriquement avoir exercé sur Mlle Corriveau le moindre harcèlement de quelque nature que ce soit.

Pour le moment, il n'a pas l'intention d'entreprendre de recours juridiques contre Me Corriveau.

Enfin, il n'entend pas démissionner de son poste de maire de Sillery, mais au contraire il veut continuer de servir ses concitoyens comme il l'a toujours fait dans le passé.

Le maire Blais a remis, hier soir,

une déclaration écrite et signée au journaliste du SOLEIL dans laquelle il relate avoir été informé par Mlle Corriveau qu'il était la personne visée, dans la lettre du 31 juillet.

M. Blais a expliqué qu'il avait décidé de produire cette déclaration parce qu'une nouvelle lettre, transmise hier par Me Corriveau aux sept membres du conseil de Sillery, laissait toujours planer le doute sur l'identité de la personne visée et sur les accusations de harcèlements sexuels.

"Je considère que l'incident est maintenant clos", écrit le maire Blais.

Pas terminée

Pour certains membres du conseil de ville de Sillery, l'affaire n'est cependant pas encore terminée.

"Je ne suis pas satisfaite, parce que ce n'est pas Mlle Corriveau qui a écrit la déclaration identifiant la personne visée", dit la conseillère, Mme Anne Létourneau.

"Elle ne l'a pas fait, mais elle va devoir le faire", déclare, pour sa part, le conseiller Gilles Chabot. "Je lui ai fait parvenir une mise en demeure, ajoute-t-il, pour qu'elle émette un document public pour me laver de cette accusation."

Pour M. Chabot, il faudra également que Me Corriveau prenne des recours consécutivement à ses accusations du 31 juillet.

"Elle a encore quelque chose à faire avant de revenir à l'hôtel de ville: c'est de clarifier elle-même la situation", conclut, le conseiller Chabot.

Une autre lettre

Dans une lettre remise, hier après-midi, aux membres du conseil de ville, Me Corriveau refusait toujours de préciser son accusation et d'identifier le membre du conseil visé dans sa lettre du 31 juillet.

Au contraire, dans cette nouvelle lettre (la quatrième) elle cherchait à minimiser son accusation de harcèlements sexuels ("Ce problème quant à lui n'existe plus", écrit-elle) et

Voir A-2, **SILLERY**

Vente des AWACS approuvée; Dieu soit loué, dit Reagan

WASHINGTON (d'après UPI, AFP, NYTNS et AP) — Le Sénat américain a donné hier au président Ronald Reagan sa première grande victoire de politique étrangère en refusant de s'opposer à la vente de \$8,5 milliards d'armements modernes à l'Arabie saoudite, dont cinq avions-radar AWACS, qui ne seront pas livrés avant 1985.

Par 52 voix contre 48, les sénateurs ont rejeté une résolution désapprouvant la vente, se désolidarisant ainsi de leurs collègues de la Chambre des représentants qui, deux semaines plus tôt, s'étaient opposés au projet dans une proportion de trois contre un.

Il aurait fallu l'accord des deux Chambres pour que la vente soit bloquée.

Grâce à ce vote, selon le président Reagan, "la cause de la paix est à nouveau en marche au Moyen-Orient".

Le vote du Sénat, a déclaré M. Reagan, "non seulement renforcera les relations américano-saoudiennes, mais protégera également notre ligne de survie économique avec le Moyen-Orient. D'autre part, il nous gagnera des faveurs parmi les pays arabes modérés, et le plus important de tout,

il permettra de continuer les progrès difficiles mais constants vers la paix et la stabilité au Moyen-Orient".

Stratégie

Le président a précisé que l'envoi d'avions AWACS en Arabie saoudite n'est qu'une "partie" de la stratégie américaine pour renforcer la sécurité dans la région.

Cette stratégie, a dit le président Reagan, a deux objectifs: "Renforcer les capacités des pays amis de se défendre eux-mêmes et renforcer notre propre capacité à envoyer nos propres forces dans la région, au cas où la dissuasion aurait échoué."

"Ce vote ne diminue en rien notre soutien à l'Etat d'Israël, a-t-il ajouté. Les Etats-Unis maintiendront leur engagement inébranlable envers la sécurité et le bien-être de l'Etat d'Israël, parce que nous reconnaissons qu'un Israël fort est essentiel à nos objectifs fondamentaux dans cette région."

Un pesant silence régnait à minuit hier soir (heure locale) en Israël. Aucune réaction officielle n'est venue pour le moment sur les ondes de la radio israélienne, qui s'est bornée à rapporter la nouvelle de la victoire du président Reagan qui "a réussi l'im-

possible". Selon la radio, il y a deux semaines encore, une très large majorité de sénateurs avaient déclaré qu'ils s'opposeraient à la transaction. Israël estimait que les AWACS aux mains des Saoudiens constitueraient le plus grand danger qu'il ait connu. Une réunion extraordinaire du cabinet israélien est prévue aujourd'hui, après quoi Israël fera connaître officiellement sa réaction. Selon les observateurs, il ne reste plus à M. Menahem Begin désormais qu'à essayer de recevoir de Washington le maximum de compensations pour ses propres inquiétudes.

"Dieu soit loué..." Telles ont été les premières paroles du président Reagan en apprenant les résultats du vote. "J'estime que le Sénat s'est montré sous son meilleur jour et que cette décision va renforcer nos liens économiques avec le Moyen-Orient."

Ainsi, le président, grâce au soutien d'une poignée de sénateurs, va désormais pouvoir aller de l'avant avec la plus importante vente d'armements que les Etats-Unis aient jamais effectuée en une seule fois à un pays étranger.

Outre les cinq AWACS, les Saoudiens vont recevoir 1,100 missiles air-

air "Sidewinder", et des réservoirs supplémentaires destinés aux chasseurs F-15 déjà vendus à Ryad.

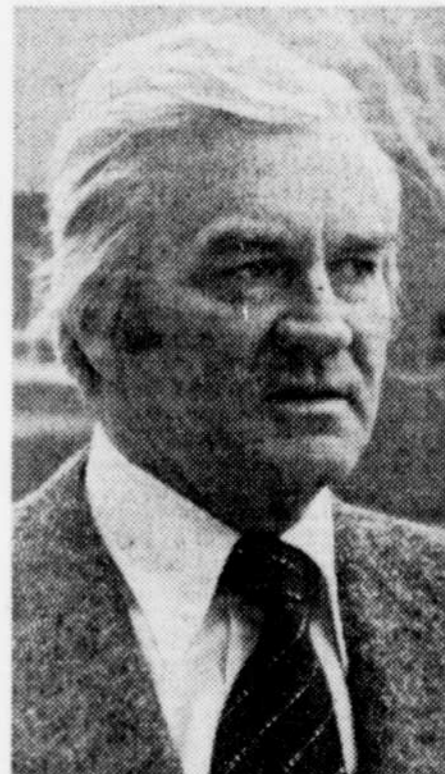
D'autre part, le président a estimé pour la première fois que certains aspects du plan de paix présenté par l'Arabie saoudite pouvaient "constituer un point de départ" pour des négociations au Moyen-Orient, tout en notant que ni les Etats-Unis ni Israël n'étaient d'accord sur certains points de ce plan.

"Allah akbar"

"Allah akbar, Allah akbar (Dieu est grand)..." C'est ce qu'on pouvait entendre un peu partout en Arabie saoudite, aux toutes premières heures de la journée, la nuit dernière, à la nouvelle de l'approbation du projet de vente.

C'est ce que rapportent les journalistes qui ajoutent qu'à Ryad, à Jeddah, ainsi que dans les provinces de Dammam et de Dhahran, de très nombreux habitants ont veillé tard pour attendre "les bonnes nouvelles d'Amérique".

le commentaire de Paul Lachance, page A-4



Le maire Charles-H. BLAIS

La SQ limiterait ses patrouilleurs à 100 km par jour

par Michel TRUCHON

Les compressions budgétaires de plus en plus rigoureuses dans les services de l'Etat ne semblent vouloir épargner personne et la Sûreté du Québec en subit les effets à différents paliers.

C'est ainsi que les patrouilleurs ont reçu un avis leur demandant de faire le moins de trajet possible avec les voitures. Certains agents affirment même qu'on leur a imposé un maximum de 100 kilomètres par jour!

Au niveau supérieur, les cadres n'ont pas reçu d'augmentation de salaire depuis 18 mois et l'insatisfaction commence à gronder. D'ailleurs, pour discuter de leurs conditions de traitement, une centaine d'officiers de la SQ se sont donné rendez-vous aujourd'hui à Québec.

La rencontre qui devait commencer à 10h ce matin au

quartier général du boulevard Pierre-Bertrand regroupe des lieutenants, des capitaines, des inspecteurs et des inspecteurs-chefs de partout à travers la province.

Une rumeur veut que ces officiers supérieurs de la Sûreté du Québec envisagent la possibilité de demander de se syndiquer avec l'Association des policiers provinciaux, laquelle regroupe 4,500 agents au Québec.

La nouvelle de la rencontre, rendue publique hier par le réseau Télémedia à la suite d'une fuite à Montréal, a été confirmée à Québec.

Quant à la limitation du parcours effectué par les voitures de patrouille, un porte-parole de la SQ à Québec a confirmé au SOLEIL que des ordres avaient été donnés aux agents de veiller à faire de la

Voir A-2, **SQ**

Médicament pour le coeur très efficace

WASHINGTON (PC) — Une agence du gouvernement américain a interrompu les essais d'un médicament contre les maladies du coeur, apparemment parce qu'il était tellement efficace que les médecins avaient le sentiment de ne pouvoir retarder sa disponibilité.

Le National Heart, Lung and Blood Institute a déclaré qu'il révélerait ses conclusions, et leurs conséquences, d'une étude sur Propanolol, étude en cours depuis trois ans à Montréal et dans plusieurs institutions médicales des Etats-Unis.

Un porte-parole de l'Institut de la santé de Montréal a déclaré hier que les résultats étaient "bons".

Les expériences de trois

Voir A-2, **COEUR**

Saint-Elzéar en deuil de Anouar Sadate

par Michel CORBEIL

du bureau du Soleil

MATANE — Bien involontairement, la petite municipalité de Saint-Elzéar, dans le comté de Bonaventure, porte le deuil du président égyptien Anouar el-Sadate, assassiné il y a peu de temps.

Construite cette année, l'usine de sciage locale sera inaugurée dimanche alors que les activités y sont actuellement paralysées. De fait, la reprise du travail sera possible à la condition que l'Association coopérative forestière Saint-Elzéar obtienne un contrat en bonne et due forme avec un acheteur de l'Egypte.

La scierie est fermée depuis deux semaines. L'entreprise, qui a employé au plus fort de la saison 104 personnes (la municipalité compte une population de quelque 650 âmes), a réduit ce personnel à 27 travailleurs: les activités sont arrêtées pour les 56

forestiers; les employés de l'usine de sciage sont en chômage; seuls les employés à l'administration et ceux oeuvrant à l'usine de fabrication de bardeaux de cèdre sont encore au travail.

"Nous n'aurions pas fermé l'usine de sciage s'il n'y avait pas eu la mort du président de l'Egypte. Nous attendons toujours après la signature d'un contrat avec un acheteur égyptien. Si nous décrochons le contrat, nous redémarrons les opérations. Sinon, nous restons fermés."

L'entreprise forestière supporte un inventaire d'environ un million de pieds de mesure de planche (pmp). "Ce n'est pas un inventaire énorme pour les autres entreprises de sciage, a indiqué M. Poirier, mais c'est pour nous parce que nous en sommes à nos débuts."

Les responsables de la coo-

Voir A-2, **SADATE**

sommaire

- Annonces classées D-7 à D-17
- Arts et spectacles B-6 à B-9
- Bandes dessinées D-14
- Bridge D-12
- Carrières et professions D-6
- Décès D-19
- Economie-finance B-2 à B-5
- Editorial A-4
- Feuilleton B-8
- Horoscope D-13
- Information régionale A-7 à A-9
- Monde D-1 à D-19
- Mot mystère D-7
- Mots croisés D-16
- Où aller à Québec B-9
- Page des lecteurs A-6
- Page documentaire A-5
- Patron D-17
- Pierre Champagne A-13
- Sport C-1 à C-10
- Télévision B-8

météo

Ensoleillé avec passages nuageux à Québec et dans l'Est; maximum de 6 à 8. Demain, peu de changement.

détails, page D-15